



IMPOSONS L'AUGMENTATION DES SALAIRES, DES RETRAITES ET DES ALLOCATIONS

Dossier

**LA FRANCE,
MARCHANDE
DE MORT**

Pages 6 et 7

ÉDITO

Régularisation de touT les sans-papiers! Page 2

PREMIER PLAN

Présidentielle. Comment les sondages contribuent à légitimer Zemmour
Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Burkina Faso. Ouverture du procès du meurtre de Sankara et de ses compagnons Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Denis Horman sur la réduction du temps de travail
Page 12



Par JULIEN SALINGUE

Régularisation de touTEs les sans-papiers!

Lundi 25 octobre, près de 300 travailleurEs sans-papiers ont entamé une grève sur une dizaine de lieux de travail en région parisienne, avec le soutien de la CGT. Dans un communiqué, le syndicat explique : « Afin de ne plus subir la surexploitation dont ils sont victimes de la part des employeurs qui les utilisent pour accroître leurs profits, les travailleurs sans papiers se sont mobilisés et coordonnés pour entamer un mouvement de grève. Parce qu'ils sont travailleurs sans papiers, ils subissent des discriminations multiples, des conditions de travail le plus souvent dégradées, les contrats les plus précaires. » SurexploitéeEs, précariséEs, discriminéEs, les sans-papiers sont à bien des égards des « prolétaires parmi les prolétaires », véritable chair à patron pour des capitalistes sans scrupule et aidés par les politiques publiques anti-immigréEs. Qu'est-ce en effet qu'unE sans-papier sinon une personne à qui l'Etat refuse une régularisation au nom d'arguments où s'entremêlent racisme et hypocrisie ? Une situation scandaleuse particulièrement mise en lumière durant le confinement du printemps 2020, où l'évidence du rôle essentiel, « en première ligne », des travailleurEs sans-papiers était telle que même le gouvernement avait été obligé de parler de régularisations. Mais 18 mois plus tard, rien, ou presque, n'a changé, et les sans-papiers sont obligés de se mobiliser pour se rappeler au bon souvenir des patrons et des pouvoirs publics qui croyaient pouvoir faire comme si de rien n'était. Ils et elles vivent ici, ils et elles bossent ici, et ils et elles ne revendiquent rien d'autre qu'un droit élémentaire : celui d'être régulariséEs afin de sortir d'une situation de précarité extrême et d'insécurité permanente. Une grève pour rompre le silence, pour affirmer une dignité, pour mettre les patrons et leurs complices devant leurs responsabilités. Ce nouveau mouvement de sans-papiers mérite tout notre soutien, a fortiori lorsque le débat public est saturé de propos racistes, anti-immigréEs, et que l'ensemble du champ politique accepte la polarisation autour des thèmes de l'extrême droite. L'occasion pour le NPA et son candidat Philippe Poutou d'affirmer son soutien à la revendication de la régularisation immédiate et inconditionnelle de touTEs les sans-papiers et, au-delà, de l'ouverture des frontières et d'une liberté totale de circulation et d'installation !

BIEN DIT

On a tout vu ces derniers temps, des sondages mis à toutes les sauces, des personnalités politiques cherchant désespérément une légitimité dans les pourcentages des dernières études d'opinion, des sondages faisant ou défaisant le deuxième tour de l'élection présidentielle, des cadors du petit écran gonflés à l'hélium des mesures d'audiences devenir des stars politiques déjà qualifiées par les sondages avant même d'être candidats. Les sondeurs n'arriveront bientôt plus à mettre du charbon dans la machine tant elle est en surchauffe.

FRANÇOIS-XAVIER LEFRANC (rédacteur en chef à Ouest-France), 23 octobre 2021.

À la Une

100 EUROS POUR LES PAUVRES, DES MILLIARDS POUR LES RICHES ?

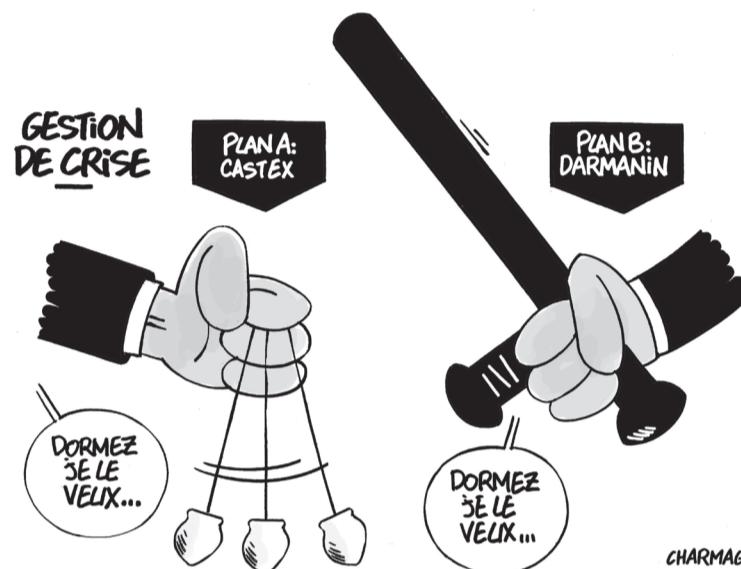
Imposons l'augmentation des salaires, des retraites et des allocations

Avec l'annonce d'une « indemnité inflation » d'un montant de 100 euros, le gouvernement prétend répondre aux problèmes de pouvoir d'achat. Mais, au-delà du ridicule de la somme proposée au vu de la flambée de certains prix, notamment dans le secteur de l'énergie, il ne s'agit en réalité que d'un énième moyen de refuser toute forme d'augmentation des salaires, pensions et allocations, et d'exonérer les entreprises de toute dépense supplémentaire.

Depuis de longues années, les gouvernements successifs de « gauche » comme de droite ont pris l'habitude de mettre en place les dispositifs les plus tordus plutôt que d'augmenter le SMIC ou le point d'indice de la fonction publique. Il y a eu la défiscalisation des heures supplémentaires créée par Sarkozy et remise en place par Macron. Ce dernier a récemment inventé la défiscalisation des pourboires dans les cafés et restaurants, prétendant ainsi résoudre les problèmes de main-d'œuvre dans cette branche. Lors de la crise des Gilets jaunes, c'est la prime d'activité qui, en décembre 2018, a été augmentée de 90 euros. S'y est ajoutée au même moment la « prime Macron » défiscalisée et exempte de cotisations sociales, prime qui dépend totalement du bon vouloir des patrons ; cette prime a été depuis reconduite. Tous ces dispositifs ont comme caractéristique, soit de ne pas coûter un sou aux entreprises (c'est le budget de l'Etat, et donc les contribuables, qui payent), soit de dépendre de leur bonne volonté. Le secteur public, lui aussi, a eu droit à des primes ou des mesures catégorielles.

100 euros pour les uns, 5,3 millions pour les autres

C'est la même chanson que nous rejoue le gouvernement avec l'« indemnité inflation » de 100 euros pour les revenus inférieurs à 2 000 euros par mois annoncée jeudi 21 octobre par Castex. Pour les salariéEs, l'aide sera versée directement par les employeurs à la fin de l'année. Le coût sera nul pour eux : ils seront compensés par une baisse des cotisations patronales. Les Urssaf,



Pôle emploi et les caisses de retraite feront de même pour les autres bénéficiaires de l'indemnité. Pendant ce temps, le taux de marge des entreprises augmente, dopé par les subventions de l'Etat. Pendant la crise sanitaire, le taux de marge des entreprises a augmenté passant de 33% fin 2019 à 35,4% aujourd'hui. Et les patrons du CAC 40 et leurs actionnaires se servent. Les patrons des 40 plus grosses capitalisations de France pourraient ainsi toucher, en moyenne, une rémunération de 5,3 millions d'euros, part fixe, part variable et bonus compris. Les actionnaires aussi sont gâtés. En 2018, les dividendes versés aux ménages résidant en France avaient augmenté de 9 milliards d'euros sur un an, à 23 milliards d'euros, soit une hausse de 64%. Et le flux de versements s'est encore accru en 2019 de 1 milliard d'euros, avant de se stabiliser à ce niveau très élevé

en 2020, en pleine crise sanitaire. Ces dividendes concernent avant tout les plus riches : 45 % de la hausse de 9 milliards d'euros a été captée par 5 000 foyers qui ont vu leurs dividendes dépasser 100 000 euros par an, et 13 %, soit 1,2 milliard d'euros, ont été captés par 310 foyers, qui ont touché plus d'un million d'euros de dividendes par an.

« Un bouclier anti-hausse de salaires »

Le pouvoir sent que le mécontentement monte. Selon un sondage publié mercredi 20 octobre, les ménages sont bien plus focalisés sur le pouvoir d'achat que sur la sécurité ou l'immigration dont les « grands » candidats à la présidentielle n'arrêtent pas de nous parler. Selon ce sondage, le pouvoir d'achat est pour le moment le thème qui comptera le plus dans le choix des électeurEs à l'élection présidentielle

de 2022 (45 % des citations parmi trois réponses possibles), en progression de 4 points depuis le 22 septembre, et de 12 points depuis fin juin. Il devance nettement la sécurité (30%, -1 point en un mois et -8 en quatre mois) et l'immigration (27%, stable). 100 euros, c'est toujours bon à prendre mais c'est dérisoire par rapport aux pertes de pouvoir d'achat. Par ailleurs, toutes ces astuces n'apportent rien pour les retraites. Pour les patrons, c'est tout bon. Jeudi soir, aussitôt après l'annonce, le PDG de Carrefour, Alexandre Bompard, a annoncé sur Twitter qu'il doublerait le montant de l'indemnité pour la porter à 200 euros. Quelle générosité pour une entreprise qui en 2021 avait décidé de ne même pas reconduire la prime Macron !

Comme l'a écrit Romaric Godin dans Mediapart : « L'indemnité inflation est plutôt un "bouclier anti-hausse de salaires". Les employeurs pourront dire que les revalorisations salariales sont inutiles grâce à ce billet de 100 euros. Les profits privés et la rentabilité du capital sont préservés. Et c'est ce qui compte pour le président sortant. »

Non seulement le gouvernement refuse de baisser la TVA sur les carburants ou de bloquer leurs prix mais il n'y aura aucune mesure apportant une vraie garantie aux salariéEs du privé et du public, aux retraitéEs et à celles et ceux qui reçoivent des aides sociales. Il faut au contraire une augmentation de salaires, retraites et allocations et, pour que ce gain ne soit pas éphémère, ils doivent augmenter à l'avenir comme les prix par un mécanisme d'indexation, d'échelle mobile.

Henri Wilno

PRÉSIDENTIELLE Comment les sondages contribuent à légitimer Zemmour

Zemmour par-ci, Zemmour par-là : impossible d'échapper, depuis la rentrée de septembre, au matraquage médiatique autour du presque possible candidat Zemmour. Un matraquage qui s'appuie entre autres sur des sondages, publiés à un rythme effréné, qui, s'ils n'expliquent pas à eux seuls le « phénomène Zemmour », contribuent largement à la légitimation de l'un des nouveaux héritiers de l'extrême droite.

Le sociologue Pierre Bourdieu écrivait au sujet des sondages que « dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée l'hypothèse qu'il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être posées ».¹ En d'autres termes, les sondages participent de cette illusion selon laquelle les questions qui sont posées aux sondéEs seraient

celles qu'ils et elles se posent, alors qu'en réalité ce ne sont que celles que posent les sondologues et ceux qui leur commandent des enquêtes. Des bulles politico-médiatiques sont ainsi construites, autour de tel ou tel sondage, appuyé sur tel ou tel fait divers, qui alimentent le commentariat journalistique et les « petites phrases » des politiques, reléguant au second plan les autres questions, y compris

celles qui préoccupent réellement la majorité de la population.

L'installation d'une candidature

Les sondages pré-électoraux n'échappent pas à cette règle, et contribuent largement, a fortiori dans la mesure où ils sont repris et commentés dans la plupart des grands médias, à imposer non seulement des thématiques mais aussi des personnalités dans le débat

politique. Les sondages jouent un rôle essentiel, du fait de leur hypermédiatisation, dans la construction même du débat médiatique et donc public. Tel titre de presse publie un sondage, il sera commenté par tel autre, les invités d'un troisième média sont questionnés sur ledit sondage, ceux d'un quatrième sur les réactions des précédents, etc. Le cas d'Eric Zemmour est à cet égard exemplaire, qui est « testé » dans les sondages depuis plus de trois mois alors qu'il n'a même pas déclaré sa candidature. D'après un décompte réalisé par l'observatoire des médias Acimed², ce sont ainsi pas moins de 12 sondages qui ont « testé » Éric Zemmour entre le 5 juillet le 4 octobre, concourant largement à l'installer dans le paysage politique et médiatique comme un candidat « naturel » – et donc légitime – à l'élection présidentielle. La mécanique est implacable : demander à des

Un monde à changer

UNE NOUVELLE DISSOLUTION ANNONCÉE PAR DARMANIN L'AUTORITAIRE. «L'association "Coordination contre le racisme et l'islamophobie" a été dissoute en conseil des ministres, conformément aux instructions du président de la République. Comme le détaillait le décret que j'ai présenté, elle appelle à la haine, à la violence et à la discrimination.» C'est, comme il l'avait fait pour informer qu'il entendait déposer une plainte contre Philippe Poutou, au moyen d'un tweet que le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé, le 20 octobre, la dissolution de la Coordination contre le racisme et l'islamophobie (CRI). Et il n'est nul besoin de partager les orientations et prises de position de cette dernière pour mesurer la gravité de cette nouvelle mesure de dissolution, après celle de l'association Baraka City et du CCIF. Les motifs invoqués pour la dissolution sont en effet éloquents : la CRI est ainsi accusée, entre autres, de «cultiver le soupçon d'islamophobie au sein de la société française», et de «distiller un message incitant à percevoir les institutions françaises comme islamophobes, alimentant ainsi un soupçon permanent de persécution religieuse de nature à attiser la

haine, la violence ou la discrimination envers les non-musulmans». En d'autres termes, on reproche à la CRI de lutter contre l'islamophobie... Autre accusation : celle de «tenir un discours antisioniste appelant des messages à teneur antisémite». Quelles preuves à l'appui ? Des commentaires Facebook, qui n'ont pas été publiés par l'association ni par ses membres, mais par des abonnés à la page de la CRI. Certains de ces commentaires sont effectivement abjects, mais quiconque connaît un minimum le fonctionnement des réseaux sociaux sait qu'il est particulièrement malhonnête d'accuser les animateurs d'une page Facebook d'être solidaires de l'ensemble des commentaires qui y figurent, et surtout qu'il s'agit d'un prétexte commode pour s'en prendre à une association, à défaut de pouvoir l'accuser directement. Celles et ceux qui, comme nous, ne se reconnaissent pas dans les orientations et prises de position de la CRI, doivent être lucides : cette dissolution est un scandale démocratique, et les motifs invoqués pourraient être facilement utilisés contre bien des associations, collectifs et... partis politiques.

In'y a en réalité pas de quoi s'étonner de la part de quelqu'un qui a démontré, depuis quatre ans et demi qu'il est au ministère de l'Éducation nationale, que sa politique est faite avant tout d'autoritarisme et de mépris envers les personnels. Cette déclaration est aussi à relier à la création de son think tank, le «laboratoire de la République» destiné à combattre le «wokisme» et la «cancel culture». Tout un programme.

On sait en effet qui est visé dans ces quelques phrases prononcées devant les tout nouveaux «formateurs à la laïcité» réunis au conservatoire des Arts et métiers, à Paris. Il s'agit une nouvelle fois de dénoncer la cinquième colonne des «islamo-gauchistes». Rarement aura été énoncé de manière aussi explicite le chantage classique : soit on est d'accord avec leur vision excluante de la laïcité, soit on est unE ennemiE de la République et lorsque l'on est fonctionnaire, on peut perdre son emploi.

«Sois prof et tais-toi»

Il y a deux ans, dans la mal-nommée «loi pour l'école de la confiance», Blanquer tentait d'imposer un devoir de réserve aux enseignantEs. Le coup de pression d'il y a quelques jours participe de la même philosophie, et il s'agit d'une rupture majeure dans le fonctionnement de la démocratie. En effet, le statut général des fonctionnaires, conçu en 1983 par le

ÉDUCATION NATIONALE Nous ne céderons pas aux menaces de Blanquer

«Transmettre les valeurs de la République ou quitter l'enseignement» : quelques jours après l'hommage à Samuel Paty, les enseignantEs qui ne seraient pas «dans la ligne» se retrouvent donc menacés de purge par leur propre ministre. Il fallait oser, et Blanquer ne s'est pas gêné.



WIKIMEDIA COMMONS

ministre (communiste) Anicet Le Pors, garantit aux fonctionnaires une liberté d'expression égale à celle de n'importe quel citoyen. Il s'oppose en cela à la conception du fonctionnaire «homme de silence», qui sert et qui se tait. Et si ce sont principalement les questions de laïcité qui semblent nourrir les obsessions de Blanquer, on sait qu'il est aussi capable de s'en prendre à quiconque ose s'élever

contre sa politique, que ce soient des militantEs pédagogiques ou des syndicalistes en lutte contre ses réformes. Les exemples de répression ne manquent malheureusement pas, pour nous rappeler que derrière les mots pleins de suspicion et d'autoritarisme de Blanquer, il y a la menace bien concrète des sanctions et des mutations d'office. Au Brésil, le mouvement «École sans parti», popularisé par

Bolsonaro, voulait expulser les «gauchistes» du système éducatif et éliminer leur influence sur l'enseignement. C'est bien dans cette orientation détestable que s'inscrit aujourd'hui Blanquer.

Leurs valeurs et les nôtres

Il y a toujours eu deux visions de l'Éducation qui se sont affrontées : celle de ceux qui veulent éduquer pour révolter, et celle de ceux qui veulent instruire pour soumettre à l'ordre établi. Celle de la Commune de Paris, et celle de Thiers et de Jules Ferry. Être prof, c'est toujours transmettre des valeurs, mais nous savons que nos valeurs, d'émancipation et de justice sociale, ne sont pas celles de Macron et de Blanquer.

Alors non, nous ne céderons pas aux menaces de notre ministre. Bien que profs, nous continuons de militer contre les valeurs de leur république capitaliste. Et nous continuerons, dans notre enseignement, avec nos élèves, à questionner leur ordre social et ses oppressions.

Raphaël Alberto

Le chiffre 32 milliards

Le coût de la collecte, en dollars, du tri, de l'élimination ou du recyclage des bouteilles produites par Coca-Cola a été estimé à environ 32 milliards de dollars (27,5 milliards d'euros) pour la seule année 2019 selon les calculs de WWF, quasiment le chiffre d'affaires de Coca-Cola en 2020 (33 milliards de dollars).



Agenda

Jeudi 28 octobre, Philippe Poutou à «Polonews», BFMTV. À 20h15, dans l'émission de Natacha Polony.

Samedi 30 octobre, assemblée pour la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid, Paris. À 14h, devant les locaux d'un des plus importants groupes de l'industrie pharmaceutique, le laboratoire Pfizer, 23-25 avenue du Dr Lannelongue, porte d'Orléans.

Samedi 6 novembre, manifestation pour l'arrêt des mégabassines, Mauzé-sur-le-Mignon (79). À 12h, place du Champ de foire, banquet paysan, concerts.

Samedi 20 novembre, journée de manifestations contre les violences faites aux femmes.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau partantanticapitaliste.org

NO COMMENT

Si Éric Zemmour avance sur le terrain social, je n'exclurai pas de voter pour lui.

MICHEL ONFRAY, CNews, 23 octobre 2021.

sondés s'ils et elles seraient prêts à voter pour Zemmour, c'est contribuer à transformer Zemmour-l'essayiste-d'extrême-droite en Zemmour-le-candidat-à-la-présidentielle.

Une co-production médiatique

Il ne s'agit évidemment pas de dire que Zemmour serait une pure création médiatique-sondagièrre et que ses scores élevés dans les sondages ne correspondent pas à une dynamique plus globale d'extrême droiteisation du champ politique. Mais il est indéniable que les grands médias, notamment au moyen de la commande, de la publication et du commentaire de sondages, sont largement co-producteurs de la candidature Zemmour. Une co-production qui ne signifie nullement une adhésion à ladite candidature – sauf dans le cas de CNews – mais qui résulte de logiques internes au système médiatique, au sein duquel



les mécanismes de la concurrence favorisent la recherche du vrai-faux scoop et du «buzz», quitte à renoncer aux règles élémentaires de la production journalistique. On ne doit jamais oublier que, dans une certaine mesure, «ce ne sont pas les sondages qui se trompent, mais ceux qui les commentent et leur font dire ce qu'ils ne disent pas.»³ Ainsi, affirmer, six mois avant l'élection, sur la base d'un sondage, «[qu'] Éric Zemmour serait qualifié pour le second tour de la présidentielle» n'a absolument aucun sens, mais pas aucun effet... Certains n'hésitent pas à proposer l'interdiction des sondages

électoraux⁴, une mesure qui ne manquerait pas de susciter une levée de boucliers, tant chez les politiques que chez les éditorialistes spécialistes du commentaire. Sans aller jusqu'à revendiquer, ici et maintenant, une telle interdiction, le moins que l'on puisse faire est de poser ouvertement le problème de la responsabilité des sondeurs et des sondomaniaques dans la crise démocratique qui se renforce chaque jour un peu plus – bien au-delà de la seule question des élections.

J.S.

- 1 – Pierre Bourdieu, «L'opinion publique n'existe pas», 1972.
- 2 – Pauline Perenot, «Zemmour : un artefact médiatique à la Une», acrimed.org, 5 octobre 2021.
- 3 – Patrick Champagne : «Les sondages sont un instrument idéal pour les démagogues», regards.fr, 12 décembre 2016.
- 4 – Lire par exemple Alain Garrigou, «Interdire les sondages électoraux», blog du Diplo, 18 décembre 2014.

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 4227
redaction@npa2009.org

Tirage :
6 500 exemplaires

Diffusion :
0148 70 4231
diffusion.presse@npa2009.org

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Amandine Bragard

Impression :
Photographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 4222
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM' VERT®

SUISSE Quand la santé est réduite à un choix individuel

En Suisse aussi, les autorités se refusent à conduire une véritable politique publique de santé pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et ses effets.

A près un assouplissement progressif des mesures sanitaires en parallèle d'une campagne de vaccination nationale, le Conseil fédéral a fait entrer en vigueur, le 13 septembre, le Certificat Covid. Celui-ci, attestant du statut vaccinal ou d'un test négatif récent, est désormais obligatoire pour avoir accès aux lieux de loisirs mais aussi de formation et de travail si l'employeur l'estime nécessaire.



Éric Rosset

Faire entendre des positions progressistes

Des voix commencent à s'élever contre ce Certificat. Une manifestation s'est tenue à Lausanne le 22 septembre. Partant de collectifs étudiantins, elle a réuni pêle-mêle des militantEs des nébuleuses d'extrême droite plus ou moins institutionnalisées – notamment des jeunes de l'aile dure de l'UDC –, des antivax, mais aussi des individus critiques de certaines interdictions. Notons l'absence des associations étudiantes traditionnelles, des syndicats ou des partis politiques majoritaires, ces acteurs n'ayant soit pas pris position, soit accueilli favorablement le Certificat Covid. Le 1^{er} octobre à Genève une journée de mobilisation a été organisée, cette fois à l'initiative d'acteurs et actrices du milieu culturel alternatif. Celles-ci et ceux-ci pointent les écueils de la surveillance numérique généralisée et défendent une position ferme face à l'extrême droite.

Dans cette conjoncture, il est nécessaire d'éviter la catégorisation stérile entre les vaccinéEs, forcément en faveur du Certificat et les autres – forcement irresponsables, mal informés ou complotistes. Dans la perspective d'une politique de santé collective et solidaire, il est important que les mouvements de gauche fassent entendre leurs positions, jusqu'ici terriblement absentes du débat public.

La santé, un bien collectif

À écouter le Conseil fédéral, il suffirait que les individus se décident à se faire vacciner pour que la pandémie soit vaincue. Or, si le vaccin reste le meilleur moyen à court terme pour lutter contre la pandémie, celui-ci n'est pour autant pas accessible à touTEs. Notamment aux personnes dont l'accès aux soins est déjà dégradé ou pour qui les contraintes économiques rendent difficiles de libérer du temps pour se rendre dans un centre. Avec l'instauration du Certificat Covid, ces personnes subissent une double peine en risquant d'une part de contracter une forme grave de la maladie et d'autre part d'être exclues de lieux de loisirs, socialisation et de formation.

De notre point de vue, ce n'est pas aux individus mais à la Confédération qu'incombe la responsabilité de mettre en œuvre une stratégie de vaccination efficace en prenant en compte les spécificités et les besoins des différentes populations vivant en Suisse. Mais aussi en renforçant les moyens de l'hôpital public pour faire face à cette crise et à celles à venir. En outre, il n'y a toujours pas de levée des brevets, alors que les pays du Sud global ont accès à moins de 2% des vaccins produits. Difficile d'imaginer enrayer la propagation du virus si les trois quarts du globe sont privés de doses de vaccin.

Le Certificat Covid incarne une conception de la santé non pas comme un bien collectif mais comme un capital individuel et national. Avec une telle ornière, il restera impossible d'apercevoir une fin de crise sanitaire pour touTEs.

Gaara

ÉTATS-UNIS L'offensive des Républicains entraîne de la violence dans les conseils scolaires

Au cours des trois derniers mois, les réunions des conseils scolaires locaux aux États-Unis sont devenues le théâtre d'intenses discussions, voire de violences, alors que les parents s'opposent – parfois à coups de poing – à la fois sur les politiques de santé et sur l'enseignement des questions raciales.



les élites mondiales sont des pédo-philes sataniques dont le soutien au vaccin contre le Covid est un complot diabolique afin d'empoisonner le peuple américain. D'autres croient que le fondateur de Microsoft et milliardaire Bill Gates a mis des micropuces dans le vaccin pour contrôler le comportement des gens. Q-Anon a appelé les Républicains à prendre le contrôle des commissions scolaires locales dans le cadre d'une stratégie politique plus large visant à combattre les «satanistes».

Les Républicains ont également mobilisé les parents blancs pour demander que l'on interdise aux enseignants d'enseigner la théorie critique de la race (une analyse du racisme structurel) ou d'enseigner tout simplement la race, en faisant valoir que les enseignantEs accusent tous les Blancs d'être racistes.

Huit États ont déjà interdit l'enseignement de la théorie critique de la race, tandis qu'une douzaine d'autres législatures d'État envisagent une telle interdiction. De nombreux parents noirs et progressistes affirment au contraire que l'enseignement de l'histoire de la race et du racisme, ainsi que du rôle du racisme structurel dans la société, est une partie essentielle de l'éducation.

Les batailles au sein des commissions scolaires pourraient jouer un rôle important dans les élections au Congrès de 2022 et, au-delà, dans la perspective d'un possible retour de Donald Trump à la présidence en 2024.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

Dans le passé, les réunions des conseils scolaires étaient généralement plutôt calmes. Les États-Unis ne disposent pas d'un système éducatif national ; chacun des 50 États est responsable de ses propres politiques éducatives. Au sein de ces États, quelque 13 800 conseils scolaires locaux mettent en œuvre les politiques de l'État, administrent les écoles et disposent d'un grand pouvoir vis-à-vis des enseignantEs et des élèves. La plupart des conseils scolaires sont dominés par les entreprises locales, avec des membres issus d'une grande entreprise ayant son siège dans la ville, un propriétaire de petite entreprise, un dentiste ou un avocat local, et parfois les syndicats d'enseignantEs présentent ou soutiennent des candidatEs. Dans ce contexte, les réunions des conseils scolaires ont toujours été assez sereines, les membres du conseil, les

enseignantEs et les parents débattent des questions financières et d'orientation importantes.

Champs de bataille

Aujourd'hui, les conseils scolaires sont des champs de bataille. Les Centres de contrôle des maladies (CDC) ont recommandé que les masques soient portés par les enseignants, le personnel et les élèves dans toutes les écoles. Mais des gouverneurs républicains, comme Greg Abbott au Texas et Ron DeSantis en Floride, ont pris des arrêtés interdisant aux districts scolaires d'imposer le port du masque. L'argument républicain est que les parents devraient avoir la liberté de décider s'ils veulent ou non que leurs enfants soient vaccinés ou portent un masque. Certains des parents républicains sont également des partisans de Q-Anon, qui pensent que les Démocrates, l'État profond et

TUNISIE Face à la restauration autoritaire, solidarité internationale !

En Tunisie, une répression policière et judiciaire d'une gravité et d'une ampleur inédites depuis la mise en place de la démocratie libérale en 2011 cible actuellement les contestataires de tout bord politique.

Déjà brutale contre les participantEs au mouvement social de l'hiver 2020-2021, la répression s'est étendue et aggravée depuis le coup d'État du 25 juillet dernier. D'anciens parlementaires ont été déférés devant les tribunaux militaires et incarcérés. Des journalistes critiques sont empêchés d'exercer leur métier et harcelés par les policiers. Ces derniers, organisés en syndicats, se déchaînent contre les habitantEs des quartiers populaires, les personnes LGBT, les militantEs associatifs et politiques, les syndicalistes, etc.

Dans le viseur: la jeunesse forgée par la révolution

Une dizaine de militantEs féministes, LGBT et d'extrême gauche sont inculpés – entre autres charges – de prétendues « violences contre agent de la fonction publique ». Leur dossier judiciaire a été transféré au tribunal de Jendouba, très loin de Tunis, leur ville de résidence. La journaliste et féministe Arroi Baraket est accusée des mêmes charges alors qu'elle a été agressée par un agent de police.



La journaliste Arroi Baraket, cible de la répression. DR

Initialement prévu le 22 octobre, le procès a été reporté au 26 janvier prochain. Le 21 octobre, Badr Baabou, le président de l'association LGBT Damj, a été grièvement blessé par des policiers qui ont pris possession de son téléphone portable et de données concernant l'association. Il est actuellement hospitalisé.

Ces militantEs appartiennent à la jeunesse forgée par la révolution. TouTEs ont été particulièrement actifs et actives dans les mobilisations des dix dernières années. Aspirant à un changement radical, ils et elles luttent contre l'autoritarisme, le patriarcat et le capitalisme, en cherchant à construire des alliances entre les

habitantEs des quartiers populaires, les militantEs féministes et LGBT.

En mettant fin à la démocratie libérale instituée en 2011, le coup d'État est la réponse brutale aux contradictions entre, d'une part, les espaces d'auto-organisation et de contestation que la révolution a ouverts et, d'autre part, le maintien de l'ordre capitaliste et patriarcal. Pendant plusieurs années, d'innombrables travailleurEs ont remis en cause l'arbitraire patronal et réclamé des conditions de travail plus dignes. D'innombrables femmes ont exigé l'égalité entre les sexes et la fin des violences sexistes, parallèlement à la formation d'un mouvement LGBT.

Alors que les inégalités sociales et la pauvreté ont implosé, la restauration autoritaire vise à sauvegarder les intérêts du patronat et à maintenir le patriarcat. Le NPA exprime sa solidarité envers toutes celles et ceux qui, en Tunisie, résistent à la restauration autoritaire et luttent pour une société plus juste.

Abir et Selim

BURKINA FASO Ouverture du procès du meurtre de Sankara et de ses compagnons

C'est après d'importantes luttes populaires au Burkina Faso que Thomas Sankara va prendre la destinée de la nation. Il tente de mener une politique qui rompt au moins partiellement avec l'ordre libéral mondial. Des mesures sont prises pour favoriser la souveraineté alimentaire, la protection des ressources, la promotion des droits des femmes, et la participation populaire à la gestion du pays.

Une alternative politique crédible pour le continent

Au niveau international, il se positionne en solidarité avec les luttes de libération nationale notamment pour le peuple palestinien, dénonce l'apartheid en Afrique du Sud et soutient la demande d'indépendance de la Kanaky à l'ONU en décembre 1986. Cela provoquera le ressentiment de la droite et de Chirac revenus au pouvoir dans le cadre de la cohabitation. De plus, la politique de Sankara s'oppose frontalement aux pays occidentaux sur la question de la légitimité de la dette des pays africains. L'expérience sankariste représente aussi un danger pour les dictatures africaines corrompues et soumises aux dirigeants de l'Occident car elle dessine une alternative politique crédible pour le continent.

En d'autres termes le leader africain va se créer beaucoup d'ennemis qui vont concourir peu ou prou à son assassinat. Il aura lieu le 15 octobre 1987. Un commando conduit par l'aide de camp de Blaise Compaoré, Gilbert Diendjéré, va exécuter Thomas Sankara et une dizaine de ses compagnons.

35 ans après l'assassinat de Thomas Sankara, le procès s'ouvre dans la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou. Si cet événement est une avancée, des zones d'ombre perdurent, du fait notamment des manœuvres de la France.



WIKIMEDIA COMMONS

35 ans plus tard, le procès s'ouvre mais risque de ne pas répondre à toutes les interrogations.

Un procès tronqué

En effet le principal accusé, l'ex-président Compaoré, soupçonné d'être l'instigateur de cette opération meurtrière, ne sera pas présent. Il a été exfiltré par la France en Côte-d'Ivoire lors de l'insurrection de 2014. Et le président ivoirien Ouattara n'est pas près de l'extrader car Compaoré a armé et financé des milices lui permettant d'accéder au pouvoir contre Gbagbo. La prise en compte des implications internationales dans l'assassinat de Sankara semble compromise par les agissements des dirigeants français.

Le discours à Ouagadougou en novembre 2017, Emmanuel Macron s'était engagé à livrer les

documents confidentiels de la France concernant cette affaire. Si les deux premiers lots ont bien été envoyés, le troisième lot s'est fait attendre. Le juge d'instruction a donc demandé la dissociation de l'affaire entre la partie burkinabé, afin de pouvoir lancer le procès, et la partie internationale. Quatre jours après la confirmation officielle de cette partition, fort opportunément, le troisième lot arrive. Conséquence, les agissements de la France ne pourront être soulevés lors des discussions.

La légion d'honneur à l'assassin de Sankara

Cette manœuvre de Macron vise à protéger la réputation de l'Hexagone (déjà bien écornée) et de sa classe politique. Le consensus était de mise entre les responsables socialistes ou de droite contre

Sankara et en soutien au régime de Compaoré.

Mitterrand déclarait : « Il tranche trop, à mon avis, il va plus loin qu'il ne faut ». Quant à son conseiller Afrique, Guy Penne, il organisera une campagne de presse de dénigrement quelque jours avant l'assassinat du leader africain et deviendra par la suite le président de l'Association amitié France-Burkina Faso. Il n'hésitera pas à déclarer que sous le régime de Compaoré, le Burkina Faso était « une démocratie exemplaire et un pays bien géré ». Le général Emmanuel Beth, directeur de la coopération militaire du ministère des Affaires étrangères dirigé par Kouchner, a remis en 2008 la légion d'honneur à l'assassin de Sankara, Gilbert Diendjéré. Quant à Claude Bartolone, président socialiste de l'Assemblée nationale, il refusa en 2012 la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire demandée par les députés EELV et le Parti de Gauche sur l'implication de la France dans ce crime.

Le procès s'est donc ouvert le 11 octobre et a été reporté d'un mois. Il est l'objet d'une nouvelle lutte pour qu'il soit diffusé et enregistré. Une pétition¹ est lancée pour que cet événement puisse rester consultable et contribuer à l'histoire du pays, et plus généralement de l'Afrique.

Paul Martial

1 – <https://www.afriquesenlutte.org/africaine-de-l-ouest/burkina-faso/article/sauvegarder-la-memoire-du-proces-pour-l-histoire>

ISRAËL/PALESTINE Le gouvernement israélien s'attaque à six organisations de défense des droits humains

Le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, a déclaré vendredi 22 octobre que six groupes palestiniens de défense des droits humains de premier plan étaient des « organisations terroristes ».

Lordonnance du ministère de la Défense accuse les groupes de servir de « bras du Front populaire de libération de la Palestine », un parti politique de gauche interdit par Israël, les États-Unis et l'Union européenne en raison de son opposition à la normalisation avec Israël.

« Les défenseurs des droits humains ne sont pas des terroristes »

Certains des six groupes visés — Al-Haq, Addameer, Defense for Children International Palestine, l'Union des comités de femmes palestiniennes, l'Union des comités de travail agricole et le Bisan Center for Research and Development — ont coopéré étroitement avec la Cour pénale internationale dans le cadre de son enquête sur les crimes de guerre en Cisjordanie et à Gaza.

La conduite de Gantz pourrait faire l'objet d'un examen minutieux de la part de la CPI, étant donné qu'il a perpétré à deux reprises d'importants massacres de Palestiniens dans la bande de Gaza, en tant que chef d'état-major de l'armée



Le ministre israélien de la Défense Benny Gantz.

WIKIMEDIA COMMONS

en 2014, et en tant que ministre de la Défense plus tôt cette année, lorsqu'il avait juré « [qu']aucune personne, aucune zone ou aucun quartier de Gaza n'est à l'abri. » Mary Lawlor, rapporteuse spéciale de l'ONU sur les défenseurs des droits humains, a réagi à cette « nouvelle inquiétude » vendredi 22 octobre en déclarant que « les défenseurs des droits humains ne sont pas des terroristes et ne devraient jamais être dénigrés de la sorte. » Israël cherche depuis longtemps à diffamer et à saboter le travail des

groupes palestiniens de défense des droits humains qui cherchent à mettre fin à l'impunité israélienne, tandis que de hauts responsables et des groupes de pression israéliens accusent sans fondement ces groupes d'« armer » la CPI contre les États-Unis et Israël.

« Caractéristique des régimes totalitaires »

La désignation comme groupe terroriste ne fera qu'aggraver la répression subie depuis longtemps par les défenseurs palestiniens des droits humains et « met de fait hors-la-loi les activités de ces groupes de la société civile », ont déclaré Amnesty International et Human Rights Watch vendredi 22 octobre. « Elle autorise les autorités israéliennes à fermer leurs bureaux, à saisir leurs biens et à arrêter et emprisonner les membres de leur personnel, et elle interdit de financer ou même d'exprimer publiquement un soutien à leurs activités », ont ajouté les groupes de défense des droits.

B'Tselem, un groupe israélien de défense des droits humains, a déclaré que cette désignation était « caractéristique des régimes

totalitaires, dans le but évident de faire disparaître ces organisations. » Adalah, un groupe défendant les droits des Palestiniens en Israël, a déclaré que cette mesure était « une attaque contre l'existence palestinienne elle-même et le droit des Palestiniens à l'autodétermination ». Le groupe a ajouté que la désignation « constitue une persécution politique sous prétexte de législation antiterroriste, car elle met des milliers de Palestiniens en danger direct et immédiat ».

Shawan Jabarin, le directeur d'Al-Haq, qui a fait l'objet d'interdictions de voyager par Israël et de menaces de mort, a mis au défi les autorités israéliennes de prouver leurs affirmations : « Ils peuvent être en mesure de nous faire fermer. Ils peuvent saisir nos financements. Ils peuvent nous arrêter. Mais ils ne peuvent pas arrêter notre conviction ferme et inébranlable que cette occupation doit être tenue responsable de ses crimes », a déclaré Jabarin aux médias israéliens.

Ali Abunimah et Maureen Clare Murphy, traduction J.S.

Version intégrale (en anglais) sur electronicintifada.net

BIRMANIE/MYANMAR Snobée par l'ASEAN, la junte militaire libère certains prisonniers

Le Brunei, qui se trouve actuellement à la présidence de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), a publié une déclaration à l'issue d'une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères vendredi 15 octobre, annonçant que le commandant en chef Min Aung Hlaing ne serait pas invité au sommet de l'ASEAN, du 26 au 28 octobre, ce qui constitue la mesure la plus ferme prise par le bloc régional contre la junte militaire depuis le coup d'État.

Après avoir essuyé ce camouflet gênant de la part de ses amis de l'ASEAN, il s'agit maintenant de savoir si la junte acceptera de faire quelques concessions superficielles ou si elle se braquera encore davantage. Min Aung Hlaing a déclaré dans un discours que l'ASEAN avait formulé des exigences « non négociables », ce qui, nous le supposons, fait référence aux demandes de rencontre avec Aung San Suu Kyi. Toutefois, la junte a annoncé une libération massive de prisonniers, apparemment en réponse à cette pression externe. Le fait que la junte ait également l'intention d'envoyer un représentant au sommet, dans une position inférieure et quelque peu embarrassante, montre qu'elle semble ébranlée par la désapprobation et espère poursuivre la réconciliation.

De vraies-fausses libérations ?

Des milliers de prisonniers auraient été libérés ou les poursuites à leur égard auraient été abandonnées, y compris des célébrités, des journalistes, des politiciens, des manifestants, des étudiants activistes et plus encore. Le porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD-LND) et membre du comité exécutif central du parti, Monywa Aung Shin, qui avait été arrêté le jour du coup d'État, est le personnage politique le plus important à avoir été libéré. Il a déclaré sur la DVB [Democratic Voice of Burma, ONG animée par des réfugiés birmans qui émet depuis la Norvège] qu'il était détenu – sans avoir été inculpé depuis huit mois – au sein d'un centre d'interrogatoire militaire dans le district de Mingaladon, à Yangon. Un député de la NLD de la région de Magway et un autre de l'État de Shan auraient également été libérés.

Un certain nombre de journalistes ont été libérés : notamment Thin Thin Aung, cofondateur de Mizzima Myanmar News ; l'ancien rédacteur en chef du *Thanlyin Post Journal* Tu Tu Tha ; et le reporter de DVB Aung Kyaw, qui a notoirement diffusé en direct sa propre arrestation dans la région de Tanintharyi. Malheureusement, Danny Fenster, directeur de la rédaction de *Frontier*, et Sithu Aung Myint, collaborateur régulier, sont toujours emprisonnés. L'avocat Thet Naung, qui représente certains des prisonniers politiques, a déclaré à *Myanmar Now* que les personnes libérées étaient « exclusivement » accusées en vertu de la section 505 du code pénal [elle concerne la diffusion de prétendues fausses informations ayant trait à la junte], tandis que Danny et Sithu Aung Myint doivent répondre d'autres chefs d'accusation.

Mais dans de nombreux cas, même les libérations étaient trop belles pour être vraies. Dans son dernier revirement sadique, la junte a immédiatement réarrrêté certains des prisonniers libérés. L'Association d'assistance aux prisonniers politiques a déclaré qu'au moins 110 prisonniers politiques ont été réarrestés, décrivant cela comme une forme de « torture » pour les détenus et leurs familles. Selon une récente déclaration : « Certains ont même été libérés puis cyniquement réarrestés dès qu'ils sont arrivés chez eux. D'autres ont appris qu'ils figuraient sur la liste des libérés, puis ils ont été conduits à la porte de la prison, pour être ensuite ramenés en prison en raison d'accusations supplémentaires ». *Frontier Myanmar*



DR



LA FRANCE, MARCHANDE DE MORT

VENTES D'ARMES FRANÇAISES ET MILITARISME: UN SCANDALE D'ÉTAT, UN TABOU MÊME À GAUCHE?

« Beaucoup de pays sont confrontés à cette situation : avoir livré des armes à d'autres pays alors que ces armes n'étaient pas censées être utilisées. » Ainsi s'exprimait, en février 2018, la ministre des Armées Florence Parly, questionnée sur France Inter à propos des ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite. Une réponse témoignant, selon certains, d'une mauvaise maîtrise des « éléments de langage » du gouvernement, mais qui révèle surtout le cynisme, pour ne pas dire le mépris, affiché par les autorités à l'égard de celles et ceux qui, chaque jour, sont mutilés ou tués par des armes « made in France ». Lorsque l'économie et la diplomatie s'en mêlent, il n'y a guère de place pour l'humanisme. Pour le plus grand bonheur des actionnaires des marchands de mort français que sont Thalès, Naval Group, Safran, Dassault Aviation, le CEA et Nexter.

Marchands de mort

Dans l'introduction de l'édition 2018 du « Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France », la même Florence Parly écrivait : « Nos exportations de défense ont un rôle économique, bien sûr, mais elles comportent également une dimension stratégique centrale. Elles contribuent à tisser des liens avec nos partenaires, engagés, comme nous, dans la lutte contre le terrorisme et toutes les menaces auxquelles la France fait face. Créer une relation d'armement avec un pays, ce n'est pas seulement trouver de

nouveaux clients, c'est également bâtir un partenariat fondé sur des impératifs stratégiques communs et sur la défense de nos intérêts de sécurité. » Et le moins que l'on puisse dire est que la France a su, au cours des dernières années, « tisser des liens » avec de plus en plus de « partenaires »... Une mention toute particulière pour le quinquennat Hollande, avec une augmentation des exportations de 45 % entre 2011 et 2016, pour atteindre des records historiques qui placent la France sur le podium mondial des marchands de mort. Une politique assumée par Hollande, que l'on a pu voir déclarer sans ambages, dans le documentaire *Mon pays fabrique des armes*, réalisé par Anne Poirot : « Est-ce bien notre rôle de vendre des armes ? Oui, c'est notre rôle. Parce que si nous ne vendions pas un certain nombre de matériels, le risque c'est que d'autres le fassent à notre place. » Limpide.

Un sujet tabou ?

L'actualité de ces dernières années a jeté une lumière crue sur cette politique, avec notamment la publication d'un rapport d'Amnesty International sur l'utilisation de matériel français, par la dictature militaire égyptienne, pour réprimer son opposition dans le sang¹, ainsi qu'avec la tragique situation humanitaire au Yémen, due à l'intervention militaire conduite par l'Arabie saoudite, friande de l'armement « made in France ». Le scandale international consécutif à l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi en octobre 2018, qui

avait conduit Angela Merkel à annoncer la « suspension » des livraisons d'armes allemandes à l'Arabie saoudite, fut l'occasion, pour certains journalistes, de questionner directement Macron à propos des ventes d'armes françaises. Réponse de l'intéressé : « Il ne faut pas tout confondre. » C'est tout ? C'est tout. Les exportations d'armement sont un véritable tabou en France, et l'on ne peut que se féliciter de constater que, grâce à l'action déterminée d'associations, d'ONG et de certains journalistes d'investigation, le voile soit peu à peu levé sur ce qui constitue rien de moins qu'un scandale d'État. Le « savoir-faire » français en matière d'armement contribue en effet grandement à maintenir des régimes autoritaires au pouvoir et à alimenter des guerres qui frappent des millions de civils. L'industrie de mort française est co-responsable de la descente aux enfers que connaissent des ensembles régionaux tout entiers, à l'image du Moyen-Orient vers lequel le « pays des droits de l'homme » exporte toujours plus de matériel militaire, en toute impunité.

Défendre le désarmement et la démilitarisation

Et force est malheureusement de constater que du côté des forces politiques institutionnelles, c'est l'unanimité qui l'emporte. Défense des « intérêts français », défense des groupes industriels, défense des emplois générés par l'industrie de l'armement : tous les arguments sont bons pour ne pas pointer les responsabilités de la

France dans les conflits militaires de plus en plus nombreux aux quatre coins du monde. Quitte à verser parfois dans les postures les plus contradictoires, à l'instar de celle de Jean-Luc Mélenchon et de la FI qui, tout en dénonçant les exportations d'armes en Arabie saoudite, n'ont de cesse de saluer la bonne santé du complexe militaro-industriel français. À l'opposé de toute apologie des industries d'armement français, de toute logique « bloc contre bloc » et de tout chauvinisme, il est urgent d'assumer des mots d'ordre défendant une perspective de désarmement et de démilitarisation. Cela commence par l'arrêt des exportations des engins de mort français et, au-delà, le démantèlement du complexe militaro-industriel, avec, cela va sans dire, une reconversion industrielle qui pourrait notamment s'orienter vers le domaine de la transition énergétique (trains, métros, tramways, énergies renouvelables...). Soit une politique de désarmement unilatéral et général, qui implique également la destruction de la force de dissuasion nucléaire française et, sur le plan politique, la sortie de l'Otan et l'arrêt des interventions militaires françaises à l'étranger. Des revendications que d'aucuns jugeront radicales, mais qui ne représentent rien d'autre que le minimum pour mettre un terme à la fuite en avant militariste générée par un système capitaliste au sein duquel les guerres ne sont pas des accidents, mais des nécessités.

Julien Salingue

1 – Lire ci-contre.

UNE INDUSTRIE « PRIORITÉ DÉFENSE »

« Premier acheteur et investisseur public, le ministère de la Défense suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique en dépit du contexte budgétaire [...] La défense se retrouve ainsi au cœur de la politique de croissance et de compétitivité ». Cette déclaration de Jean-Yves Le Drian a d'autant moins de risque d'être démentie qu'en France la recherche en économie de l'armement est pratiquement impossible hors du financement du ministère de la Défense.

Un héritage gaulliste assumé

La production d'armes constitue une projection dans le domaine économique des fonctions politiques de défense exercées par l'État contre les menaces extérieures. Or, depuis le début de la V^e République, les gouvernements de droite et de gauche ont assumé l'héritage gaulliste : le « rang » de la France dans le monde repose conjointement sur ses performances économiques et sur ses capacités militaro-nucléaires. La France est, avec les États-Unis, le pays dont les interactions entre les deux composantes sont les plus denses. Ces facteurs externes qui renforcent la centralité du militaire se sont conjugués avec les mécanismes d'auto-expansion qui sont propres aux systèmes militaro-industriels. En France, le méso-système de l'armement (MSA) est principalement composé de la Délégation générale de l'armement (DGA), qui en demeure la colonne vertébrale, des grands groupes de la défense et des agences technologiques (CEA, ONERA, CNES). Le MSA repose sur de forte relations marchandes, mais également non marchandes (organisationnelles, interpersonnelles, etc.) entre les firmes qui composent le système. Le MSA bénéficie d'une position dans le système productif de la France qui est d'une importance

sans égale dans les autres pays développés. En 2017, le chiffre d'affaires (CA) de l'industrie d'armement (paiements DGA + exportations) s'est élevé à 23,8 milliards d'euros. Il est bien inférieur à celui de l'industrie automobile (135 milliards d'euros), mais assez proche de celui réalisé par toute l'industrie de produits informatiques, électroniques et optiques (28,9 milliards d'euros) et trois fois plus élevé que celui de plusieurs secteurs déterminants pour le dynamisme d'un système productif (mécanique industrielle, machines-outils).

La manne des financements publics

L'industrie d'armement emploie 115 000 salariés (source : ministère de la Défense), soit 3,7 % des salariés de l'industrie manufacturière, mais son importance est beaucoup plus élevée en ce qui concerne les activités technologiques. En 2018, les dépenses de recherche-développement (R&D) des huit grands groupes contractants du ministère de la Défense représentaient 23 % des dépenses de R&D de toutes les entreprises résidentes. Ce n'est guère étonnant : d'une part les grands groupes bénéficient largement du crédit d'impôt recherche (un milliard d'euros en 2019), d'autre part les financements publics de recherche-développement (R&D) destinés aux entreprises sont à plus des deux tiers orientés vers la construction aéronautique et spatiale (militaire et civil). Or, ces financements publics sont à environ 90 % dirigés vers les labos des grands groupes de l'armement. L'industrie aéronautique est la seule industrie – l'impassé du nucléaire étant suffisamment documentée pour ne pas devoir y revenir dans cet article – à avoir bénéficié de la priorité défense des gouvernements français.

Claude Serfaty

Extrait de « La centralité du militaire en France et ses effets sur le système productif et l'emploi », paru dans la revue *Les Possibles* (Attac), été 2020.

LES PRINCIPAUX CLIENTS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE DÉFENSE ENTRE 2011 ET 2020

1. Inde : 13 milliards d'euros de commandes
2. Qatar : 11,1 milliards d'euros
3. Arabie saoudite : 10,5 milliards d'euros
4. Égypte : 7,7 milliards d'euros
5. Emirats arabes unis : 4,6 milliards d'euros
6. Belgique : 3,1 milliards d'euros
7. États-Unis : 2,5 milliards d'euros
8. Singapour : 1,9 milliard d'euros
9. Koweït : 1,7 milliard d'euros
10. Corée du Sud : 1,6 milliard d'euros

Chiffres du ministère des Armées.

LE FIASCO DES SOLS-MARINS FRANÇAIS



EN ÉGYPTE, LA FRANCE COMPLICE DE CRIMES D'ÉTAT

Extrait de « Ventes d'armes, une honte française », d'Aymeric Elluin et Sébastien Fontenelle¹.

Le 16 octobre 2018, quelques jours donc après la déflagration de l'assassinat de Jamal Khashoggi, Amnesty International France publie un rapport accablant, démontrant que des armes vendues par la France se trouvent « au cœur de la répression » sanglante de l'opposition égyptienne, et demande, une nouvelle fois, que le gouvernement français respecte enfin les obligations juridiques qui lui interdisent de livrer des équipements militaires à des pays où existe « un risque substantiel que ces armes puissent être utilisées pour commettre ou faciliter des violations graves du droit international humanitaire ou relatif aux droits humains ».

« Utilisation abusive, flagrante et généralisée » d'armes françaises

Ce dense document rappelle d'abord qu'en sus des avions de combat et des navires de guerre qui lui ont été vendus en 2015, la France a également fourni à l'Égypte, depuis 2012, « des équipements de sécurité plus classiques, dont des véhicules blindés, qui ont joué un rôle direct et bien visible dans les violentes opérations de répression » menées par les autorités de ce pays.

Sur la base des observations directes effectuées sur le terrain en 2013 et après avoir analysé plusieurs dizaines d'heures de vidéo, plusieurs centaines de photos et de très nombreux autres supports visuels fournis par des organisations de défense des droits humains ou recueillis par des médias, Amnesty affirme avoir réuni de très nombreux éléments prouvant que les forces de sécurité égyptiennes ont eu recours, entre 2012 et 2015, pour écraser l'opposition, à des blindés de type MIDS et Sherpa fournis par la France.

Certaines de ces vidéos montrent notamment des policiers égyptiens tirant à balles réelles sur des manifestantEs depuis le couvert de ces blindés légers fabriqués par Renault Trucks



Défense (RTD), dont plus de deux cents exemplaires auraient été livrés à l'Égypte, explique l'ONG, qui ajoute que « le manque de transparence et d'exhaustivité des informations communiquées par le gouvernement » français empêche de chiffrer leur nombre plus précisément.

Le rapport apporte des détails : le 14 août 2013, par exemple, des Sherpa ont été déployés un peu partout dans les rues de la capitale égyptienne par les forces de sécurité. Ce jour-là, près de mille manifestantEs ont été tués : jamais, dans l'histoire égyptienne moderne, la répression n'avait fait autant de victimes en une seule journée.

Interpellées par Amnesty International, qui leur demande des explications sur cette

« utilisation abusive, flagrante et généralisée » de matériels vendus par Paris, les autorités françaises – qui refusent toujours de préciser le volume et la nature exacts de leurs ventes d'armes à l'Égypte – répondent qu'elles n'ont « autorisé l'exportation de matériel militaire à destination de l'armée égyptienne que dans le cadre de la "lutte contre le terrorisme" dans le Sinaï, et non pour des opérations de maintien de l'ordre ». Cette supplication sera, pour une fois, suivie d'un – petit – effet : au mois de janvier 2019, Emmanuel Macron, en visite officielle au Caire, dira, lors d'une conférence de presse, que les armes françaises ne doivent pas être utilisées pour le maintien de l'ordre. Mais il n'ira tout de même pas jusqu'à décider de ne plus en vendre à l'Égypte, où les atteintes aux droits humains perdureront après ce fugace rappel...

1 – Sébastien Fontenelle et Aymeric Elluin, *Ventes d'armes, une honte française*, le Passager clandestin, septembre 2021, 192 pages, 14 euros.

« SILENCE, ON ARME » : UNE CAMPAGNE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Le 23 septembre 2021, conjointement avec le Centre européen pour les droits constitutionnels et humains (ECCHR) et le média d'investigation Disclose, nous avons saisi le Tribunal administratif de Paris. L'objectif ? Contraindre l'administration des douanes à communiquer les documents sur l'exportation de matériels de guerre, de maintenance et de formation de la France. Plus particulièrement, nous cherchons à faire la lumière sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis (EAU).

Faire face au silence de l'administration

C'est la première fois en France que la juridiction administrative est saisie pour contester le refus de communication de documents douaniers relatifs à des ventes d'armes en lien avec le conflit au Yémen. Compte tenu du risque considérable que des armes françaises soient utilisées pour commettre de graves violations du droit international humanitaire contre les populations civiles au Yémen, le refus de communiquer ces informations douanières constitue une atteinte disproportionnée au droit fondamental du public de recevoir les informations nécessaires à l'exercice d'un débat public légitime et démocratique. Nos organisations font suite au silence écrasant opposé par l'administration des douanes et la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) à leurs sollicitations d'informations détenues par les douanes sur les quantités, dates et destinations finales de certains matériels de guerre « made in France », dont il est établi qu'ils sont utilisés dans le conflit au Yémen. Parmi ces matériels, on retrouve : des avions Mirage 2000-9 (produits par l'industriel Dassault) ; des missiles Storm Shadow (produits par MBDA France et

Angleterre) ; des pods Damocles et Talios (produits par la société Thales) ; des canons Caesar (produits par l'industriel Nexter).

8 milliards d'euros de matériels de guerre en 5 ans

Malgré les preuves accablantes des attaques commises par la Coalition militaire menée par l'Arabie Saoudite et les EAU au Yémen depuis 2015 contre les populations et infrastructures civiles, la France continue de livrer des matériels de guerre et à fournir maintenance et formation à ces pays. Le Traité sur le commerce des armes – de même que le droit européen et français – interdisent strictement ces exportations dès lors qu'il existe un risque qu'elles facilitent la commission de crimes de guerre. Pourtant, la France a livré pour plus de 8 milliards d'euros de matériels de guerre sur la période 2015-2020 à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Ainsi, c'est grâce au travail d'investigation de Disclose en 2019 que l'opinion publique et la représentation nationale ont découvert l'utilisation de plusieurs armes françaises dans le conflit au Yémen. Ces révélations ont mis en lumière les mensonges d'État du gouvernement sur l'utilisation d'armes françaises dans ce conflit. C'est dans ce contexte que nous avons lancé la campagne « Silence, on arme », soutenue par des dizaines de milliers de citoyens, demandant au ministère des Armées beaucoup plus de transparence sur ses exportations de matériel militaire. [...]

Le secret, quel qu'il soit, ne peut plus servir d'excuse inconditionnelle à l'État pour s'opposer à la communication d'informations indispensables à un débat public libre et informé sur les ventes d'armes de la France.

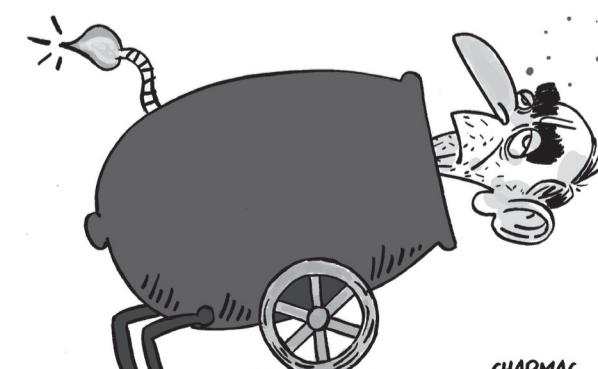
Amnesty International

Voir en ligne : <https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/opacite-sur-les-ventes-d-armes-francaises>

NON AUX CANONS!



OUI AUX HOMMES-CANON!



CHARMAG

SNCF Un vent de colère et de grèves souffle à l'ouest

Pourquoi un mouvement de grève chez les conducteurEs de TGV de l'ouest?

Pour les conducteurs et conductrices des TGV Atlantique, la gestion de la crise du covid par la direction de la SNCF a été «calamiteuse»: réduction du nombre de TGV entraînant des diminutions conséquentes de salaire pour des roulantEs, dont une grande partie de la rémunération dépend des kilomètres parcourus.

En grève pour les salaires et des embauches

Mais pire, alors que la baisse de voyageurEs due à la crise sanitaire n'est plus d'actualité, et que la demande repart à la hausse, la direction refuse catégoriquement de rétablir le trafic correspondant et de mettre les effectifs nécessaires en face, ce qui pour les agentEs correspond à une pérennisation de la situation dégradée imposée durant la crise. Son objectif? Augmenter la productivité.

Actuellement, seuls 70% des trains roule par rapport à la situation d'avant la crise. Pour les agentEs, cela se traduit par des journées de service plus longues, une baisse importante du «rendement kilomètre» entraînant la dégradation des conditions de vie et de travail et une réduction de la rémunération.

Après plusieurs réunions de «conciliation» entre les syndicats et la direction, cette dernière restait opposée à toutes les demandes: des recrutements pour pallier le sous-effectif, une augmentation des salaires, avec notamment l'application d'une prime pour compenser les pertes liées à la réduction du temps et de la distance de conduite. En somme, tout ce que demandent les conducteurEs, c'est un retour à la situation normale, c'est-à-dire celle d'avant la crise!

En réaction, le vendredi 22 octobre, veille des vacances scolaires et jour des grands départs en vacances, et durant tout le week-end, les conducteurs TGV se sont massivement mis en grève, provoquant d'importantes perturbations sur le trafic ferroviaire vers et depuis la façade Atlantique. Face au mécontentement, la direction propose... des groupes de travail! En réponse à ce mépris, les agentEs prévoient d'être de nouveau massivement en grève le week-end prochain.

D'autres services concernés

Hasard ou pas, la colère est aussi montée d'un cran dans d'autres services SNCF en Bretagne qui, face au manque d'effectif, aux plans de suppressions d'emplois, à la disparition de nombreux services en gare comme dans les trains et au démantèlement du réseau, se sont mobilisés également le week-end dernier.

Et même si la région Bretagne n'en est pas encore à lancer des appels d'offres pour céder l'exploitation des lignes à la concurrence, il est évidemment question pour la direction de préparer le terrain à cette concurrence en cherchant par tous les moyens à baisser les coûts en dégradant les conditions de travail et de salaires.

À la conduite, au contrôle, au guichet, en gare, à l'embarquement, mais aussi plus généralement dans le secteur des transports, la colère et les grèves montent, à l'image des grèves en cours dans les bus du réseau inter-urbain de Transdev en région parisienne. Face à cette offensive générale des patrons et de leur mise en concurrence de nos salaires et de nos conditions de travail, organisons-nous et faisons en sorte que la colère qui éclate ici et là soit contagieuse!

Correspondante SNCF



UNIVERSITÉS Grève des personnels CROUS: les syndicats veulent l'égalité des revalorisations

Accéder au repas du CROUS est devenue une mission impossible pour de nombreux étudiantEs découragéEs par les queues interminables aux portes des restaurants universitaires. Depuis la rentrée, ils et elles se plaignent de la longueur du temps d'attente devant les points de restauration (parfois plus d'une heure). CertainEs déclarent n'avoir jamais réussi à mettre un pied à l'intérieur du resto.

Selon les personnels, les usagerEs des restaurants universitaires ont augmenté de 60% en deux ans.

Ceux-ci restent les seuls endroits où les étudiantEs peuvent manger un repas complet à un prix accessible (un plat principal plus trois périphériques).

Beaucoup d'entre eux et elles sont obligéEs de replier sur des repas froids et plus chers (comme les formules avec une box ou un sandwich).

Les étudiantEs sont en plus obligés de choisir entre se restaurer et suivre régulièrement les cours de l'après-midi.

La fin des repas à un euro et les difficultés d'accès aux RU contribuent donc à aggraver leur situation de précarité et de vulnérabilité.

Sous-effectif et surcharge de travail

Pour les personnels CROUS, le «retour à la normale» a été un retour à des conditions d'épuisement, démotivation et surcharge de travail.

Au début de l'année universitaire, certains points de restauration n'étaient toujours pas ouverts à cause du manque de personnel tandis qu'une partie des travailleurs et des travailleuses ont vécu des déplacements forcés de dernière minute entre les différents RU. Sur chaque site, ce sont les directions qui décident les quantités des repas et des

Lundi 18 octobre, de nombreux restaurants universitaires (RU) sont restés fermés pour exiger des meilleures conditions de travail, des recrutements et une meilleure rémunération. Le succès de cette première journée de mobilisation révèle la situation de grand malaise des CROUS qui ne peuvent plus garantir leur mission de service public.



sandwiches, souvent insuffisants pour répondre à la demande.

Ces travailleurs et ces travailleuses, ayant soutenu les étudiantEs durant la crise, dans des conditions de plus en plus dégradées, ne sont pas dupes face aux effets d'annonce du gouvernement.

Fidèle à sa doctrine néolibérale, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Frédérique Vidal prétend résoudre, à coups de primes, les problèmes liés à la pénurie des moyens et des personnels. Pour reconnaître l'investissement important des agentEs pendant la pandémie du Covid-19, une prime exceptionnelle de 400 euros sera en

effet versée en décembre 2021 à 8 000 agentEs du CROUS.

Les syndicats décidés à poursuivre la bagarre

Sud-Éducation dénonce la nature inégalitaire des revalorisations.

La revalorisation des grilles indiciaires, qui se limite pour le moment aux deux premiers grades des travailleurs et travailleuses de catégorie C, n'a été décidée que pour éviter le décrochage avec le SMIC et a surtout pour conséquence un tassement des salaires de début de carrière.

Mais la lutte paie toujours : les syndicats obtiennent une nouvelle session de concours interne pour la titularisation des personnels ouvriers et une dynamique d'harmonisation (indemnitaire, de mobilité, d'évaluation) entre les contractuels et les ITRF (ingénieurs et techniciens de recherche et de formation). Dans le cadre de la

LPR, le «repymidage» des ITRF se référant en effet uniquement aux emplois qui concourent au développement de la recherche et de l'enseignement scientifique.

Afin de garantir une plus grande équité entre personnels et une reconnaissance des différents métiers, le même processus d'harmonisation indemnitaire sera étendu aux CROUS.

Les autres mesures obtenues font suite au protocole d'accord signé en 2017 avec la CGT, la CFDT et la FSU. «Alors que 399 postes de fonctionnaires budgétés n'ont pas été pourvus, des concours internes en 2022 permettront de recruter au moins autant d'agents contractuels comme fonctionnaires», indique la CGT. Dans une enquête interne menée par les CROUS, parmi les 3900 personnes ayant déclaré leur intérêt pour la fonctionnalisation, 2000 n'ont pas eu accès à l'issue des deux premières sessions de concours.

Hélène Marra

l'Anticapitaliste la revue

Le n°129 est disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à:

l'Anticapitaliste,

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

LITTORAL DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD Frontière franco-britannique: une zone de non-droit pour les exiléEs

De la Normandie à la frontière belge, plus de 2 000 exiléEs cherchent à passer coûte que coûte au Royaume-Uni.

Par les accords du Touquet signés par Sarkozy et confirmés par Damanin, la frontière britannique est déplacée à Calais, principal point de passage. Les compagnies de CRS y affluent et les moyens de surveillance les plus sophistiqués sont mis en œuvre.

Vendredi 8 octobre

Une manifestation de plus de 200 Soudanais et quelques sympathisantEs

autochtones a tourné dans les rues de Calais, pendant trois heures, en suivant un parcours biscornu sous la contrainte de la police qui voulait à tout prix empêcher l'approche de la mairie et de la sous-préfecture et éviter les secteurs touristiques. Un cortège combatif, bruyant de slogans (en anglais), et accompagné d'un groupe musical alternatif, avec banderoles et pancartes, et le portrait de Yasser, jeune soudanais mort peu

BERGAMS (91) On ne reprendra pas dans ces conditions ! Nous refusons cet esclavage moderne !

Depuis le 14 septembre, les salariéEs de Bergams à Grigny (91), du groupe Norac (agroalimentaire), sont en grève reconductible, avec tenue d'un piquet de grève 24/24h.

Depuis janvier 2021, ils et elles ont travaillé malgré la mise en place d'un accord de performance collective (APC) et d'une activité réduite pour le maintien de l'emploi (ARME) leur faisant perdre de 300 à 800 euros de salaire par mois, suivant le poste et l'ancienneté du ou de la salariéE, tandis que dans le même temps les aides de l'Etat tombent et que les cadres ont été augmentés de 15% !

En manifestation à Rennes

À deux reprises, la direction a attaqué les grévistes au sujet de leur droit à tenir le piquet et elle a perdu : les non-grévistes, administratifs et cadres pour la plupart, ne sont pas empêchés de travailler. Mais la production est à l'arrêt.

Aucune négociation n'ayant été possible en raison du refus de la direction d'ouvrir un quelconque dialogue tant que les salariéEs sont en grève, une cinquantaine de ces dernierEs sont allés, jeudi 21 octobre, manifester sous les fenêtres du groupe, dans le centre

bourgeois de Rennes. Un cortège puis un rassemblement coloré, bruyant, musical, qui a pu s'abriter de la pluie battante et se restaurer grâce aux renforts des militantEs syndicaux bretons, en particulier de Solidaires. Les grévistes ont exigé d'être reçus. Lors de l'entretien, les dirigeants du groupe ont tout simplement dit aux déléguéEs que, pour eux, le compte n'y était pas. Les affaires auraient pu reprendre après la crise sanitaire, mais la grève empêche les bénéfices de tomber dans les poches des actionnaires ! Et, cerise sur le gâteau, on leur a fait remarquer à trois reprises qu'il y avait beaucoup d'heures de délégation syndicale dans l'entreprise... Autre façon de leur dire : le droit syndical des salariéEs nous insupporte et vous vous rebellez contre les conditions que nous vous offrons.

Menace de liquidation judiciaire

La menace agitée lors de cet entretien s'est confirmée. Le soir même, les déléguéEs recevaient



Bergams Rennes. NPA

une convocation à un CSE extraordinaire le 29 octobre en vue d'une demande de « liquidation judiciaire » que la direction compte déposer au tribunal de commerce le 4 novembre. Quel cynisme odieux ! Pas question de prendre dans la poche des actionnaires qui ne vivent que sur le travail de celles et ceux qui produisent la richesse, subissant maladies professionnelles et accidents de travail, et augmentation des cadres pour qu'ils soient zélés ! Comment vivre décemment pour les salariéEs avec de telles baisses

de revenus, en plus d'une augmentation de temps de travail de 35 à 37,5 h, pouvant aller jusqu'à 42 h, et cela sans savoir à quelle heure on va rentrer chez soi le soir pour s'occuper des enfants.

Pour les grévistes, c'est clair, ils et elles mèneront le combat jusqu'au bout et vont dans l'immédiat étudier, avec le soutien d'un expert économique du syndicat et de leur avocate, les détails de l'annonce de la demande de liquidation — et où est passé l'argent de leur travail. Et pour l'heure, la grève continue !

Correspondantes 91

AUTOMOBILE

Renault Cléon : la mobilisation continue !

Plus de 500 salariéEs de l'usine Renault de Cléon ont débrayé mardi 19 octobre. C'est, à l'appel de la CGT et de la CFDT de l'usine, le troisième débrayage de ce mois d'octobre.



Dans ce document, la direction annonce que tout ce qui a trait aux salaires et au temps de travail, sera "précisé ultérieurement si l'accord est signé" par les organisations syndicales.

Ainsi, ce qui était annoncé comme un "maintien de la rémunération" est en fait une réelle entourloupe dans un véritable enfumage. Les grévistes toujours heureux et fiers de la mobilisation, ont en assemblée générale, voté de se retrouver plus nombreux le jeudi 4 novembre. Et sur proposition d'un travailleur, l'idée que les deux équipes se rejoignent et se regroupent à également été votée à l'unanimité !

L'information du syndicat CGT Renault Cléon :

« Mardi 19 octobre, ce sont plus de 500 travailleurs de l'usine de Cléon, sur les trois équipes, qui se sont retrouvés une nouvelle fois en assemblée générale et qui sont parties en manifestation à travers l'usine. Pourtant, tout l'encadrement avait laissé entendre que la direction

reculait au sujet des baisses de salaires qu'elle voulait imposer. Cela n'a pas perturbé la majorité des travailleurs mobilisés. Mais, tout de même, certains salariés pensaient sincèrement que la direction avait un peu reculé. Cela a

brouillé quelques peu les têtes des travailleurs "hésitants". Mais un mail explicatif de la part de la direction centrale qui s'adressait à l'encadrement est arrivé, on ne sait pas comment... entre les mains des travailleurs.

avant dans sa tentative pour passer en Angleterre en camion. La manifestation voulait lui rendre hommage et dénoncer la fermeture des frontières. Car la frontière tue ! Plus de 300 morts en vingt ans, broyés sous les camions ou noyés dans la mer. De l'air, ouvrez les frontières !

Lundi 11 octobre

Trois bénévoles entament une grève de la faim dans l'église Saint-Pierre de Calais. Moyen de lutte radical pour des revendications minimales : « 1 – arrêt des expulsions pendant la période hivernale ; 2 – arrêt de la confiscation des tentes et des effets personnels des personnes exilées pendant la trêve hivernale ; 3 – ouverture d'un dialogue citoyen raisonné entre autorités publiques et associations non mandatées par l'Etat portant sur l'ouverture et la localisation de points de

distribution de tous les biens nécessaires au maintien de la santé des personnes exilées », « On demande juste à l'Etat de respecter la loi ». Depuis l'expulsion de la « jungle » de Calais et l'incendie du camp de la Linière à Grande-Synthe, il n'y a plus de camp fixe, le gouvernement s'obstine dans sa politique de non-accueil : pas de création de point fixe pour éviter, prétexte-t-il, « l'appel d'air ». Et donc la police harcèle les exiléEs. Ils et elles sont régulièrement délogés des lieux, dépouillés de leurs tentes qui sont tailladées, des couvertures, parfois de leurs biens personnels. Il arrive que la nourriture soit gazée, les cuves d'eau percées. La ville de Calais se hérisse de grillages surmontés de barbelés à lames coupantes, les arrêtés se succèdent pour renouveler et élargir les interdictions de distribution dans l'espace public

de la ville. Cette situation abjecte a été maintes fois dénoncée, mais l'Etat durcit toujours plus sa politique. La maire de Calais (LR) vient de recevoir de la main de Sarkozy la légion d'honneur pour sa lutte contre les migrants ! Alors : « L'Etat se radicalise, alors on choisit une action radicale aussi » Autour des grévistes la solidarité s'organise ; un « jeûne solidaire » est lancé pour 24 ou 48 heures, pétition et motions de soutien commencent à arriver.

Samedi 16 et dimanche 17 octobre

Des petites foules joyeuses sont venues acclamer la « petite Amal » qui passait à Dunkerque, puis Grande-Synthe et Calais avant de passer en Angleterre pourachever son voyage depuis la Turquie. Amal est une marionnette géante née de l'imagination de Britanniques qui

avaient créé un théâtre éphémère dans la jungle de Calais en 2015. Elle n'a pas vu les centaines d'exiléEs du littoral. Le maire de Grande-Synthe s'est félicité de l'accueillir : « Amal c'est l'espérance d'être écoutée, d'être respectée, d'être soignée, d'être protégée, d'être instruite » peut-on lire dans l'invitation lancée par la mairie aux habitantEs de la ville à partager avec elle un « brunch convivial »... peu de temps après une énième expulsion des exiléEs de leur campement ! À Calais, la maire n'a pas cette hypocrisie, elle n'a pas accueilli Amal. Ce sont les enfants des écoles du Fort Nieuvel qui ont cheminé avec elle, avec des cerfs-volants porteurs de messages. Les exiléEs n'ont pas vu Amal, mais des habitantEs se sont déplacés, leurs enfants ont travaillé sur le parcours d'Amal. Ce sera peut-être un nouveau regard porté sur les migrantEs.

ÉDUCATION NATIONALE

École inclusive : AESH précarisés, élèves méprisés, y'en a assez !

Depuis une vingtaine d'années, le thème de l'école inclusive s'est imposé dans les politiques éducatives. Le concept fait référence à l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires ordinaires. Une belle intention ! Cependant derrière l'écran de fumée des campagnes de communication du ministère de l'éducation nationale, la réalité est bien moins glorieuse !

L'accompagnement des élèves en situation de handicap, c'est le boulot des AESH¹. Un boulot, un petit boulot même, à voir le sort qui leur est réservé : pas de formation, pas de reconnaissance, des temps partiels imposés, la précarité avec des salaires entre 600 et 800 euros mensuels et des contrats souvent à durée déterminée, ainsi qu'une flexibilité poussée à l'extrême.

Des conditions de travail et d'accompagnement dégradées

En Haute-Garonne, 700 élèves reconnus comme nécessitant un accompagnement n'y ont pas du tout droit, faute de recrutement de personnels AESH. Les autres se partagent des miettes : en effet, aujourd'hui, la norme, pour un AESH, c'est de suivre entre 4 et 10 élèves dans la semaine, certainEs parfois pour une seule heure, ou encore d'accompagner simultanément plusieurs élèves dans une même classe. La logique générale est celle de la mutualisation : les AESH deviennent interchangeables à la petite semaine, baladés d'une école, d'un collège, d'un lycée à l'autre, confrontés à des handicaps divers. Symétriquement, les élèves ne sont souvent accompagnés qu'une poignée d'heures dans la semaine (six heures en moyenne pour la grande majorité), changent d'AESH d'une heure à l'autre, se partagent à deux ou trois élèves le ou la même AESH dans un même cours. Dans le même temps, les effectifs dans les classes spécialisées ont quasiment doublé sans aucun moyen supplémentaire. L'inclusion des élèves en situation de handicap, dans tous ses aspects, se fait partout de façon extrêmement dégradée.

Mobilisation réussie le 19 octobre

Mardi 19 octobre, de nombreuses et nombreux AESH, parfois suivis par les enseignantEs de leur établissement, se sont mis en grève. À Toulouse, en fin de matinée, 200 d'entre elles et eux se sont réunis en assemblée générale à la bourse du travail. Plus tôt, dans plusieurs établissements, AESH, enseignantEs et parents d'élèves s'étaient retrouvés dès 8h pour mener des actions d'information localement et exprimer leur détermination. À midi, 500 personnes ont manifesté dans les rues de Toulouse. La question du mépris (pour les AESH, pour les élèves en situation de handicap, pour leur parents) a pris bonne place dans les slogans et les prises de paroles. Cette journée de mobilisation a été une grande réussite. Jamais nous n'avions vécu de mobilisation aussi massive sur la question. Cela doit donner confiance pour entraîner encore davantage d'AESH, d'enseignantEs et de parents d'élèves, éléver le rapport de forces établi pour obtenir un recrutement massif, à hauteur des besoins, de personnels AESH, avec un statut de fonctionnaire, un salaire décent, des conditions de travail dignes de la mission qui leur est confiée et la reconnaissance d'un véritable métier !

Correspondant

1 – AccompagnantEs d'élèves en situation de handicap.

Un élément indispensable pour changer le rapport de forces face à ce gouvernement car seule une extension de la solidarité sur place et dans tout le pays pourra changer la donne.

No border !

Correspondante (Dunkerque)

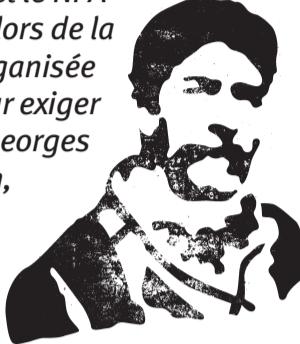


DR

Lannemezan

Retour sur la manifestation pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah

Philippe Poutou et le NPA étaient présents lors de la manifestation organisée le 23 octobre pour exiger la libération de Georges Ibrahim Abdallah, détenu depuis 38 ans dans les prisons françaises.



Dépuis sa fondation, le Nouveau Parti anticapitaliste soutient Georges Ibrahim Abdallah et demande sa libération. Samedi 23 octobre 2021, aux côtés de plus de 1200 personnes, le NPA, avec Philippe Poutou pour qui c'est devenu une habitude, était présent une fois de plus à Lannemezan pour réclamer la libération de Georges, devant la prison haute sécurité, à la veille de l'anniversaire de ses 38 ans de réclusion. Cet homme de 70 ans (rappel : Balkany est sorti de prison au motif que ses problèmes de santé et son âge, 71 ans, rendaient la réclusion dangereuse pour sa vie) aura passé plus de la moitié de sa vie en prison, brisant même le triste record des 36 ans de «l'enfermé» Auguste Blanqui.



Un des derniers prisonniers politiques en France

Quel fut son tort ? Premièrement d'être né au Liban, pays sous domination impérialiste historique française, mais également d'avoir été confronté très jeune à la situation politique explosive que vivait son pays, décidant de s'engager du côté des forces progressistes et des groupes de libération palestiniens qui, chassés de leur pays, résidaient au Liban. Il fut donc identifié comme militant communiste se battant contre les impérialismes français, américain et israélien. Quel toupet ! C'est donc assez logiquement que malgré le fait qu'il soit libérable depuis 22 ans, les pressions des gouvernements étatsunien et israélien ont suffi à faire de lui, avec plus d'une dizaine de Basques, un des derniers prisonniers politiques en France. Sur le chemin du retour, Philippe Poutou décrivait en discutant avec un camarade l'émotion forte qu'il avait pu ressentir à sa première venue, et à quel point cette manifestation était toujours chargée émotionnellement. C'est admiratif qu'il rappelait que tous les ans depuis plus de 10 ans, à cette date, Georges Ibrahim Abdallah devait sans doute lutter contre l'envie de pouvoir sortir et sans doute la tristesse due à l'invariabilité de sa situation, mais en réussissant néanmoins chaque année à garder l'espoir et porter toujours le même message dans son communiqué d'anti-impérialisme et d'anticapitalisme au sens plus large.

Georges Ibrahim Abdallah est de fait un double symbole, qui montre que la «justice» du monde capitaliste sera toujours moins juste avec celles et ceux qui le contrecarrent, mais également qu'il ne faut jamais baisser les bras face à cette apparente fatalité et toujours orienter ses luttes vers l'espoir d'obtenir un jour un monde meilleur pour les travailleurs et travailleuses du monde entier, libérés de l'exploitation capitaliste et de l'impérialisme.

Kaspar Mezan

#Poutou2022

Invitations médias, meeting parisien : la campagne s'accélère

Dans le même temps que les camarades sillonnent les routes à la recherche des parrainages des maires (lire ci-dessous), la campagne politique du NPA est engagée, résolument militante... et radicale.



PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

nous en avons refusé plusieurs pour éviter de nous retrouver dans des traquenards dont nombre de grands médias sont friands, privilégiant les quelques opportunités de nous exprimer dans des conditions dignes de ce nom tout en ne jouant pas la carte du boycott.

Dans le même temps, Philippe Poutou a multiplié les initiatives, qu'il s'agisse de participer à des manifestations (lire ci-dessous), par exemple, le compte rendu de la mobilisation de Lannemezan pour exiger la libération de Georges Ibrahim Abdallah ou à des réunions publiques, avec en point d'orgue le meeting parisien qui s'est tenu à la Bellevilloise le jeudi 21 octobre devant plus de 500 personnes. Un meeting qui a été, de l'avis général, particulièrement dynamique et enthousiasmant, avec des interventions permettant de mettre en avant plusieurs thématiques qui seront au cœur de notre campagne (antifascisme, internationalisme, écologie) et des

mobilisations en cours (éducation nationale, transports).

«Même si Darmanin ne le veut pas, on sera là!»

«*On est là, et même si Darmanin ne le veut pas, on sera là !*» C'est par ces mots que Philippe Poutou a conclu son intervention au meeting parisien, confirmant que notre campagne est bien lancée, que nous ne nous laisserons pas impressionner par les gesticulations de Darmanin et des syndicats policiers d'extrême droite, et que nous entendons bien faire entendre la voix et les revendications de notre camp social, n'en déplaise aux garants de l'ordre capitaliste. Nous l'avons en effet dit et répété : nous savons bien que notre présence dans la campagne présidentielle n'est pas souhaitée par les politiciens mainstream, par les patrons et par les fachos, et cela nous donne encore plus d'énergie pour en être !

Les semaines qui viennent seront l'occasion de le confirmer,

avec entre autres des initiatives publiques à Bourg-en-Bresse (le 3 novembre), à Châteauroux (le 12 novembre), à Bordeaux (le 18 novembre) ou encore à Toulouse (le 23 novembre), mais aussi la présence de Philippe dans plusieurs manifestations, comme à Genève le 6 novembre (contre la COP 26) ou à Paris le 20 novembre (contre les violences faites aux femmes). Autant de dates que l'on pourra peu à peu retrouver, au côté d'autres annonces, dans les agendas en ligne sur les sites nouveaupartianticapitaliste.org et poutou2022.org.



Agenda

Mercredi 3 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Bourg-en-Bresse.

À 20h30, salle Blériot, 40, rue Blériot à Bourg.

Vendredi 12 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Châteauroux (36). À 19h salle Roger-Dion.

Mardi 23 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Toulouse. À 20h salle Osète, 6, rue du Lt. Colonel-Pélissier, M^e Capitole.

Mardi 30 novembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Strasbourg. À 19h30, FEC, 17, place Saint-Étienne à Strasbourg.

Jeudi 2 décembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Rennes. À 19h, Maison de Quartier de Villejean, 2, rue de Bourgogne à Rennes.

Jeudi 16 décembre, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Beauvais (60). À 20h, amphithéâtre du Pré-Martinets.

#Poutou2022

Entre mer et montagne, à la recherche des parrainages

Entretien avec **Gilbert**, militant dans l'Hérault.

Tu es familier de la recherche de signatures ?

Oui, j'ai fait celle de 1980-1981 pour la candidature d'Alain Krivine, puis celles d'Olivier Besancenot et Philippe Poutou.

Oui, et je reste motivé, d'autant plus que cette année, je trouve que la campagne démarre plutôt bien. On a un candidat connu, ça facilite les contacts. Les maires qui ne partagent pas du tout nos idées, le disent «Ah non pas lui !». Mais beaucoup, et notamment à gauche, reconnaissent que sa présence est importante, car lui seul est capable de dire les réalités de la vraie vie. «Qu'il recommence ce qu'il a fait lors du débat télévisé !».

Où en êtes-vous dans l'Hérault ?

Nous avions recueilli sept parrainages en 2017. Seulement deux maires sont toujours en fonction, il y a eu beaucoup de renouvellement. Et ils attendent encore un peu pour se décider, que l'on sache vraiment qui y va. C'est le cas aussi pour d'autres maires rencontrés. Il y a un vrai désarroi politique chez les maires à sensibilité de gauche... La candidature Hamon, son échec, ça a laissé des traces. Ils



ne se retrouvent pas dans la candidature d'Hidalgo, une figure trop parisienne, loin des préoccupations de la population et de ses problèmes du quotidien. Mélenchon ne semble plus avoir le même attrait. Et avec la montée de l'extrême droite, ils sont un peu perdus.

Tu vas aussi en Lozère ?

Nous n'avons pas de militantEs dans ce département. J'y ai passé cinq jours tout seul, je dormais à l'hôtel et j'ai parcouru 1150 km. J'ai rencontré 26 maires et je suis passé dans 60 communes environ. J'ai eu une promesse et je dois en recontacter plusieurs qui voulaient encore réfléchir. J'ai même eu une secrétaire de mairie qui s'est

chargée d'envoyer les documents à tous les maires du regroupement ! Un maire attend encore un peu. Son père était ouvrier dans une fonderie, aussi la candidature de Philippe lui parle. Une autre maire est très critique pour l'accueil des migrants par le gouvernement et la Préfecture. Alors j'ai de réels espoirs qu'elle nous donne son parrainage. Sur ce département, il y a aussi trois signatures remontées par les camarades de Millau et Philippe Poutou.

Cela nécessite donc une certaine organisation ?

On a mis en place une coordination Occitanie, c'est le NPA Toulouse qui centralise. Cela permet, quand on est des départements limitrophes, de se répartir des cantons d'un autre département parfois plus proche de là où on habite. Cela nécessite aussi une organisation dans chaque département. On a réparti l'Hérault en 10 zones, avec un fichier. On a repris celui de 2017, cela nous a permis d'«élaguer». Pas besoin de retourner voir des maires toujours en place et qui avaient opposé un non ferme.

Tu discutes politique avec les maires ?

Avec certainEs. Je leur dis qu'on est là pour les écouter, pour faire remonter les problèmes vécus dans les campagnes, dont Philippe se fera l'écho s'il est candidat. En Lozère, une maire me racontait la difficulté à se loger dans des communes qui ont vu leur population augmenter dernièrement avec le manque aussi d'infrastructures de santé ou d'éducation. Alors qu'un autre se plaignait de la désertification de sa région où les communes sont très éloignées, et du fait des regroupements de communes, les maires doivent faire face à des territoires énormes à gérer. Dans l'Hérault, l'urbanisation qui détruit les terres agricoles les préoccupe. Faire les signatures, discuter avec les maires, c'est mieux comprendre une diversité de territoires, avec des problématiques variées. C'est faire de la politique.

Que dis-tu aux camarades ?

Tout le monde peut et doit y aller. Le mieux, pour les premières fois, c'est de le faire avec unE camarade expérimentéE. C'est mathématique : 20 maires vus physiquement, c'est une promesse. Donc il faut en voir le plus possible, et le plus tôt possible. Pour les maires qui disent se donner un peu de temps, il faut aller les revoir pour garder le contact, sans les harceler bien sûr, pour leur rappeler que nous avons toujours besoin de leur parrainage !

Bande dessinée

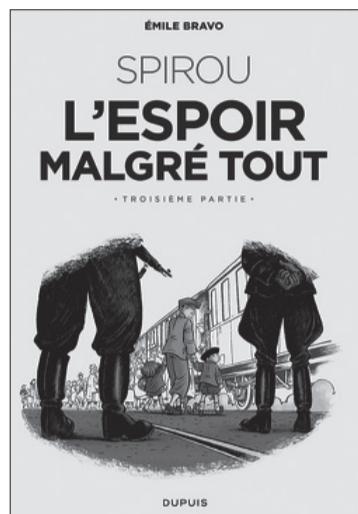
Spirou, l'espoir malgré tout (3): un départ vers la fin

Scénario et dessin Émile Bravo, éditions Dupuis, 114 pages, 17 euros.

Plus qu'un héros, Spirou est le témoin d'une période terrible où dans chaque épreuve son personnage s'interroge et nous interroge à travers un humour subversif: «Qu'aurions-nous fait à sa place»? À la fin de la deuxième partie¹, Spirou tentait désespérément de rejoindre son amie juive Kassandra déportée en Pologne. Confronté à une rafle de gamins juifs dans son quartier de Bruxelles, il s'était laissé embarquer dans un train de déportation pour Auschwitz. La sortie de cette troisième et dernière partie de la mini-série a suscité l'exposition en cours (27 octobre 2021-2 janvier 2022) au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon intitulée «Spirou par Émile Bravo : une enfance sous l'occupation».

Occupation nazie, collaboration et résistance

1942, Spirou a donc été raflé avec deux jeunes enfants, Suzanne et Petit Louis, et embarqué dans un train de Juifs en direction de la Pologne. Ce n'est que le début des déportations et les conditions permettent encore une possible évacuation des wagons de voyageurs. Ce que Spirou décide de faire, contre l'avis d'un Juif orthodoxe polonais



qui a connu les pogroms et ne croit pas à l'extermination des Juifs par les nazis. Spirou parvient à décoincer une ouverture et saute du train avec ses petits protégés. Ils partent vers Namur, et s'arrêtent à la ferme d'Anselme qui se propose de cacher les enfants. Spirou retrouve la jeune Mieke. Elle a bien grandi, est devenue résistante et responsable d'une cache pour les animaux de la ferme. Il s'agit de nourrir le maquis naissant et empêcher les Allemands de voler les bêtes. Spirou retourne vite à Bruxelles prévenir Félix et Felka,

ses amis peintres juifs allemands² que l'homme qui devait leur vendre de faux passeports est un collaborateur et qu'ils doivent se cacher. En dépit de la victoire à Stalingrad, la guerre s'éternise. Spirou et Fantasio reprennent leur activité de marionnettistes ambulants qui leur permet de transmettre des messages aux réseaux qui s'organisent³. Fantasio a un comportement de plus en plus bizarre depuis sa rencontre avec la mystérieuse Madeleine qui l'a engagé secrètement dans son réseau. Spirou répare tant bien que mal les bavures de son fantasque ami tandis qu'ils entreprennent de cacher des outils dans les wagons de chemin de fer pour permettre aux déportés de tenter de s'échapper. L'état se resserre sur nos amis. Avant d'être torturé comme les autres membres du réseau, Spirou parvient par miracle à s'échapper des geôles de la Gestapo. La cachette des peintres est découverte, Madeleine exécutée. Fantasio, fou de douleur, fait n'importe quoi pour se venger. Commettra-t-il l'irréparable ?

La ligne claire au service d'un humanisme engagé

Le graphisme de cette troisième partie continue à profiter du côté rétro de la ligne claire aux cases

bien délimitées pour condenser les mille et une aventures des jeunes héros et de l'écureuil Spip. Chaque personnage, même mineur, est présenté avec beaucoup de subtilité, qu'il soit dans le bon camp ou dans celui de la collaboration nazie. Par exemple, on voit un chef scout passer à gauche dans la résistance pour fuir le STO tandis que d'autres scouts s'affichent avec la Vlaams National Verbond (VNV - Parti nationaliste flamand). Les membres du clergé catholique sont pour la plupart aveuglés par l'antisémitisme qui fait qu'un curé résistant ne peut être qu'un juif. Si la police belge est clairement aux ordres des nazis, de nombreux «flics» entretiennent des relations secrètes et avérées avec la résistance en faveur de la lutte contre l'envahisseur. C'est d'ailleurs un commissaire qui sauvera Spirou. Stalingrad, débarquements alliés en Italie et en Normandie, bombardements aveugles américains sur les villes belges exploités par les collabos, la réalité historique s'accélère. Les albums de cette série constituent autant de points de repère sur la totalité de la durée de la guerre vue de Belgique. Spirou, naïf mais courageux, apprend l'action même s'il refuse les armes. Les gamins facétieux de Bruxelles ou de la campagne sont ses meilleurs alliéEs dans cette lutte inégale.

Sylvain Chardon

1 – Voir l'Anticapitaliste n°494.

2 – Apparition surprise de René Magritte lors d'un achat clandestin de toile à peindre.

3 – Activité réellement exercée par la rédaction du *Journal de Spirou* suite à son interdiction par les occupants.

Essai

Comment saboter un pipeline, d'Andreas Malm

Éditions la Fabrique, 216 pages, 14 euros.

Andreas Malm, suédois, est maître de conférences en géographie humaine. Ce n'est pas seulement un universitaire, c'est aussi un militant écologiste actif. Ce qui donne à cet essai une réflexion pas seulement intellectuelle, parfois éloignée du terrain, mais bien en lien avec les préoccupations concrètes de celles et ceux qui luttent et qui cherchent des moyens efficaces.

Il y a urgence (climatique)

Le constat de départ: c'est l'urgence climatique, la catastrophe environnementale, conséquences d'un système capitaliste qui abime tout. La question posée est comment, face à la situation qui s'aggrave et en partant de l'expérience des mobilisations passées et actuelles, on pourrait mettre en place des stratégies et des modes d'action capables de changer la donne. L'auteur se questionne et discute sur la meilleure façon d'agir. Le mouvement contre la crise climatique possède une certaine expérience depuis une trentaine d'années, il est populaire et les générations les plus jeunes sont en grande partie sensibilisées. Ce mouvement est essentiellement pacifiste, certes il revendique souvent la désobéissance, parfois l'illégalité mais reste essentiellement non-violent. C'est cette non-violence qui le rend populaire mais qui, en même temps, semble en limiter son efficacité.

Andreas Malm

Comment saboter
un pipeline

La fabrique
éditions

Est-ce que sans violence, on peut vraiment changer les choses? Surtout quand le problème auquel on est confronté est un système économique et politique dominé par une classe possédante obsédée par ses profits et qui se moque clairement de la santé des populations et du sort de la planète. Est-ce que l'importance de l'enjeu, à savoir l'avenir de l'humanité, ne mériterait pas des formes de luttes plus radicales?

La non-violence n'a jamais suffi

Andreas Malm revient sur les exemples de luttes, sur leurs formes, sur les stratégies utilisées. Le combat des suffragettes pour le droit de vote des femmes, celui des Indiens avec Gandhi contre le colonialisme britannique ou encore celui des afro-américains avec Luther King contre le racisme et l'apartheid des États-Unis, celui des luttes anticoloniales. Il répond à ceux qui disent que le pacifisme est garant d'efficacité. L'auteur n'est pas d'accord, il répond que la non-violence n'a jamais suffi, il défend l'idée que la colère, les révoltes, les actions radicales ont permis dans tous les cas de faire avancer les choses.

Il ne s'agit pas d'opposer luttes violentes et non-violentes mais d'en démontrer la complémentarité. Les formes de luttes dépendent beaucoup des réponses du pouvoir ou des classes dominantes. Mais au total, la radicalité dans les luttes compte beaucoup pour faire peur au pouvoir, pour le bousculer et au bout, pour obtenir le respect de l'intérêt général face à l'égoïsme d'une minorité.

Quelles stratégies adopter?

L'auteur illustre son idée avec des exemples de mobilisations. Il distingue les casses de matériels des atteintes aux personnes. Il raconte par exemple comment les attaques contre les sièges des multinationales, les destructions d'engins de chantiers, les sabotages de pipelines ont été efficaces pour gagner certaines batailles.

Il est assez rare de lire des livres qui traitent sereinement de la violence dans les luttes, de la nécessité même d'élaborer des formes de luttes radicales, de les justifier au regard de la brutalité des oppressions ou des urgences sociales ou environnementales.

Le problème est posé pour la période qui vient. Face à un capitalisme de plus en plus violent et destructeur, il devient urgent de réfléchir sur les stratégies à adopter dans les luttes pour qu'elles soient efficaces, d'envisager et d'assumer concrètement des formes de violence et de radicalité, pas dans l'idée d'une minorité agissante mais en lien avec des mouvements populaires.

Philippe Poutou

Essai

La mélancolie de la nasse, de Xavier Calais

Éditions du Commun, Rennes, 62 pages, 7 euros.

Àtravers ce court et fluide récit, riche des références qu'il convoque, Xavier Calais nous livre un moment de l'histoire rennaise contemporaine. Cette évocation d'expériences de lutte de la décennie écoulée met en lumière comment l'ardeur militante s'est engluée dans ce «temps des nasses» régi par les pratiques de maintien de l'ordre, sur fond de gentrification orchestrée par la municipalité PS.

La flamme et la cendre

Avec la sincérité d'un point de vue ouvert au doute, l'auteur nous conte ces moments de mobilisation magiques, «énormes comme un tsunami composé de toutes les colères retenues» et parvient à en rendre sensible l'incandescence, quand la foule de camarades «déterminée à agir» tente de «mettre un frein au moteur qui fait tourner la machine». Mais de répression en répression, l'utopie d'une ville «enfin rendue à la vie et à la poésie» dépérît peu à peu; les manifestations se couvrent d'un voile de deuil, nos gestes politiques se font plus machinaux. Les militantEs sont las de ce «rien de neuf» sur lequel le vent souffle mollement, de ces affectations de puissance proclamées par des messies sans foi, de ces nasses réelles ou métaphoriques qui circonscripent le



périmètre des rêves. Ainsi l'auteur file-t-il cette métaphore de la nasse qui dit beaucoup sur l'impasse politique dans laquelle nous nous embourbons: nasséEs dans nos habitudes prévisibles, nasséEs par le train-train des manifestations calibrées, nasséEs dans le «cycle infernal du perpétuel retour du même»...

Poisson soluble dans la nasse

Au cœur du mouvement contre la réforme des retraites, notre auteur aspire à une «remontada»; il s'agirait de réécrire le script, à l'encre de notre audace. Mais alors que la manifestation n'a pas encore débuté, il se trouve une nouvelle fois «empêché dans son ouverture vers l'Ailleurs». La nasse sonne la fin de la partie. Et pourtant... Notre protagoniste choisit, subversion ultime, de continuer à jouer! Ainsi, embarqué au commissariat pour un «simple» contrôle d'identité au regard de l'absence de charges, interrogatoire qu'il retranscrit avec la plus grande fidélité, il se plaît à refuser de laisser nasser le verbe, manière détournée de laisser déborder sa colère.

Un rire libérateur

Se jouant de son interlocutrice des forces de l'ordre comme il se joue du langage, notre protagoniste aux airs de clown métaphysique adopte un rôle d'ingénue, «d'existentialiste

nouvelle, une puissance comique qui se refuse à succomber. Alors on rit de ces «cow-boys criards de la CDI», de ces flics municipaux abrutis mais non moins dangereux, on rit devant l'absence d'enjeu de cet interrogatoire qui n'en finit pas, d'un rire qui évoque aussi l'issue potentiellement fatale de ce «quelque chose [qui] suit son cours»¹, et qu'il nous faut faire dérailler. Ce rire qui soulage de l'angoisse est aussi un rire séduisant, arme du désarmé pour lequel lutter, c'est sans cesse reconduire un peu de cet éclat.

Loin de nous encourager à abandonner la rue, l'auteur nous incite à l'investir autrement, avec l'humilité de celles et ceux pour lesquelEs la lutte est le lieu d'une invention toujours renouvelée, à même de nous libérer du prévisible. Contre la morosité, l'humour devient une arme salutaire pour retrouver le contact avec nos palpitations les plus essentielles. Décriant la municipalité rennaise et ses «apparatchiks ternes qui ne règnent encore que parce que nous sommes assoupis», aspirant à rester fidèle à l'âme de ce que fut la ville et refusant de «monnayer en poussières et en cailloux»² nos rêves de soulèvements, Xavier Calais nous invite au Réveil.

Sophie Planté

1 – Samuel Beckett, *Fin de partie*.

2 – Jean-Michel Palmier, *Berliner Requiem*.

«Seule la réduction du temps de travail est à même de répondre aux attentes pressantes des salariéEs»

Entretien avec notre camarade belge **Denis Horman**, auteur de «Leurs profits... Nos vies. Pour une réduction collective et radicale du temps de travail» (éditions Couleur Livres). Propos recueillis par la Gauche anticapitaliste (Belgique).

Ces dernières années, bon nombre de publications sont parues sur la réduction du temps de travail. Qu'est-ce qui t'a motivé à écrire ce bouquin ?

Je suis parti de questions que j'entends autour de moi.

– Pourquoi tant de travailleurEs disent «Vivement la pension [la retraite], on ne pourra jamais bosser jusqu'à 60, 65 ans, alors a fortiori jusqu'à 66, 67 ans» ?

– Pourquoi, dans de nombreux secteurs, avec des intensités différentes, les conditions de travail se dégradent-elles ? Pourquoi les cas de burn-out se multiplient-ils, ainsi que les maladies professionnelles ?

– Pourquoi cette «souffrance au travail», cette sensation de «perdre sa vie à la gagner» ?

– Pourquoi de plus en plus de personnes, qui ont, comme on dit, la chance d'avoir encore un boulot, doivent-elles travailler plus vite, le stress au ventre, et de surcroit mal payées, au moment où des milliers de jeunes sont en recherche d'emploi, butant sur le blocage d'une embauche ?

– Pourquoi les gains de productivité liés à l'augmentation de l'intensité du travail, se traduisent-ils par davantage d'exclusion et de précarité, au lieu de servir à réduire le temps de travail contraint, à libérer du temps libre pour permettre à chacunE de s'épanouir, de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale ?

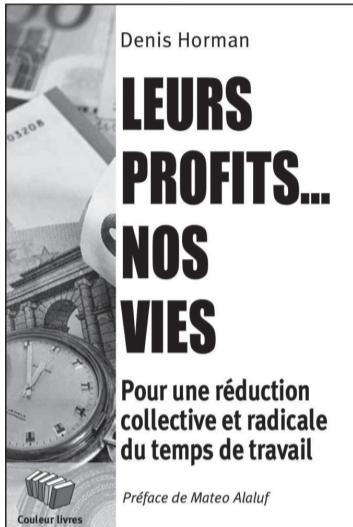
Cette dernière question nous interpelle d'autant plus qu'en fait – et ce n'est pas un scoop – dans nos sociétés hautement développées techniquement, quelques heures de travail par jour suffiraient pour produire les biens et services dont nous avons réellement besoin, dans des conditions dignes et conformes à la nature humaine.

Comme je le signale dans mon livre, déjà, au 19^e siècle, Paul Lafargue, le gendre de Marx, plaide pour la journée des 3 heures. En 1930, dans sa *Lettre à nos petits-enfants*, J.M. Keynes, qui était loin d'être un économiste marxiste, préconisait, «dans les pays de progrès», pour «éviter le chômage technologique», la réduction de la journée de travail à 3 heures, et les 15 heures par semaine.

Ces questions et ces positions résument bien les principaux enjeux du combat pour une réduction collective et radicale du temps de travail. C'est un combat central et d'actualité, comme je le développe dans la troisième partie de mon livre.

Dans ton livre, tu parles d'exploitation dissimulée. Que veux-tu dire ? C'est grâce à Sherlock-Marx, assisté de Watson-Engels, que nous pouvons déchirer, avec eux, le voile qui camoufle cette «exploitation dissimulée».

Entre autres, sur cette rengaine que nous baignent, encore aujourd'hui, le patronat et ses acolytes sur le «coût du travail», sur les salaires qui seraient, pour eux, bien trop élevés.



syndiquéEs [en Belgique], une force potentielle qui devrait normalement être capable d'arrêter cette offensive capitaliste, menée sous l'égide du néolibéralisme et la participation active des différents gouvernements ?

Depuis les années 1980, les organisations syndicales sont sur la défensive. Elles sont, pourrait-on dire, comme tétonisées devant les coups de boutoir du capital, la «stratégie du choc» des entreprises multinationales qui placent les salariéEs et leurs organisations syndicales devant le fait accompli. Pour limiter la «casse», les syndicats saisissent la bouée de sauvetage des «plans sociaux», largement supportés par la collectivité, notamment via la sécurité sociale. Les manifestations sans lendemain, la concertation sociale, qui tourne quasiment à vide, créent à la longue un sentiment d'impuissance chez les travailleurEs.

Des combats, des grèves continuent, ici ou là, sans pouvoir décrocher des victoires significatives, en grande partie à cause de leur dispersion. Et ce qui hypothèque en plus un changement de situation, c'est le productivisme, la productivité, l'impératif de la croissance sans limites et de la «compétitivité», inhérents au système de production capitaliste, qui contaminent les appareils syndicaux et imprègnent les esprits dans les rangs syndicaux. Tout cela au nom de la préservation de l'emploi, qui est pourtant malmené.

Cela ne fait pas rêver à des «lendemains qui chantent». Et, dans tout ça, la réduction collective et radicale du temps de travail va-t-elle être renvoyée aux calendes grecques ?

Seule la réduction du temps de travail, telle qu'elle est formulée et portée par une série de centrales, de secteurs du mouvement syndical, des organisations sociales et

culturelles, des partis politiques de gauche est à même de répondre à une série de revendications légitimes et aux attentes pressantes des salariéEs. C'est ce que je développe dans la troisième partie de mon livre.

Il s'agit d'abord d'une réduction collective du temps de travail (RCTT). La souffrance au travail, physique et/ou psychologique, la flexibilité, l'augmentation de l'intensité du travail, cette réalité intersectorielle implique une généralisation de cette RCTT. Motivant ainsi l'ensemble des travailleurEs dans une lutte commune, elle favorise la construction d'un rapport de forces indispensable entre les salariéEs et le patronat. Une réduction radicale du temps de travail est indispensable pour faire reculer le chômage, pour ouvrir l'embauche de milliers de jeunes, pour permettre aux femmes de sortir de la logique du travail partiel contraint.

La réduction collective et radicale du temps de travail – les 32 heures/semaine en quatre jours, prônées par plusieurs centrales syndicales et organisations sociales et politiques – est indispensable pour permettre à chacunE de se réaliser dans une multitude de domaines que les contraintes horaires, l'aliénation au travail maintiennent hors d'atteinte. Le «règne de la liberté» ouvre la possibilité concrète aux délibérations collectives sur et en dehors des lieux de travail, à la convivialité, pour prendre notre sort en main et ne pas le laisser, sans contrôle, dans les mains des «experts» et des politiciens professionnels.

La RCTT est aussi une revendication essentielle dans la bataille contre le réchauffement climatique. L'urgence climatique exige de produire moins, travailler moins, partager plus. C'est une rupture avec l'engrenage surproduction-surconsommation, croissance-compétitivité, au cœur du mode de production capitaliste.

Cette supercherie dissimule, à dessein, le fait que ce sont les travailleurs et les travailleuses qui produisent les richesses et qui rapportent quotidiennement aux employeurs bien plus de valeur qu'ils et elles n'en perçoivent en salaire. Celui-ci correspond, aujourd'hui comme hier, à plus ou moins une demi-journée de travail. La deuxième partie de la journée s'ouvre sur du travail forcé, non payé. Ce «supplément», c'est précisément la plus-value, source du profit pour les entreprises capitalistes et des dividendes pour les actionnaires. En ce début de 21^e siècle, le vol de temps de travail effectué au détriment des salariéEs – cette partie du temps de travail forcé, gratuit, le «surtravail» – a pris l'ampleur d'un braquage mondial. Et le plus révoltant, c'est le fait que la «souffrance au travail», la sur-exploitation, le «surtravail» servent à alimenter et booster la fortune d'une infime couche de rentiers, en l'occurrence les actionnaires des grandes sociétés.

Que fait le mouvement syndical, fort de près de 3,5 millions de

L'image de la semaine



Vu ailleurs

CONCENTRATIONS RECORDS DE GAZ À EFFET DE SERRE. «Nous sommes très loin du but.» À quelques jours de l'ouverture du sommet de l'ONU sur le climat, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) met en garde les négociateurs de la COP26. Les derniers chiffres relevés sont alarmants.

D'après le bulletin publié ce lundi par cette entité de l'ONU, «une fois encore», la quantité de gaz à effet de serre qui piègent la chaleur dans l'atmosphère a atteint un sommet en 2020 et le taux d'augmentation annuel a dépassé la moyenne de la période 2011-2020. Plus inquiétant encore, la tendance s'est poursuivie cette année. [...]

L'an dernier, la concentration de CO₂, le premier des gaz à effet de serre, se situait à 149 % des niveaux de 1750, c'est-à-dire avant que les activités humaines ne modifient l'équilibre naturel de la Terre, celle de méthane – un gaz qui contribue à hauteur de 16 % au réchauffement – à 262 % et celle de protoxyde d'azote – à 123 %. Dans cette course folle, la pandémie de Covid n'aura rien changé: le ralentissement de l'économie mondiale liée à la crise sanitaire n'aura «pas eu d'incidence perceptible», note l'organisation.

La moitié environ du CO₂ émis par les usines, les transports, le chauffage, etc. reste dans l'atmosphère, et «pendant des siècles», rappelle Petteri Taalas. «Et encore plus longtemps dans l'océan». Pour retrouver une telle teneur en CO₂ dans l'air, il faut remonter trois à cinq millions d'années en arrière...

Mais «il ne s'agit pas juste d'une formule chimique et de chiffres sur un graphique», martèle le secrétaire général de l'OMM. «Cela a des répercussions massives sur notre vie quotidienne et notre bien-être, sur l'état de la planète et sur le devenir de nos enfants et petits-enfants».

Les scientifiques alertent aussi sur le fait que les changements climatiques actuels, qui entraînent notamment des précipitations plus intenses, une augmentation du nombre des sécheresses ou d'incendies, pourraient réduire l'absorption de CO₂ par les écosystèmes terrestres. Un phénomène déjà visible en Amazonie, souligne l'OMM. Cet été, une étude publiée dans la revue Nature a révélé qu'une large partie du bassin était devenue émettrice de carbone. «Il est possible que l'absorption par l'océan diminue également, à cause du réchauffement de la surface des eaux», ajoutent-ils. [...]

Muriel Jacque, «Climat: les concentrations de gaz à effet de serre dans l'air battent de nouveaux records», lesechos.fr, 25 octobre 2021.

l'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12 € = 3 MOIS
D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau
de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois 35 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 70 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois 25 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 €
Hebdo + <input type="checkbox"/> 6 mois 60 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 120 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 1 an 45 €	<input type="checkbox"/> 1 an 90 €
Promotion d'essai <input type="checkbox"/> Hebdo + Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €

ÉTRANGER

Joindez la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

Hebdo <input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
---	---	---

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

Hebdo <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre
---	---	---

Titulaire du compte à débiter

Nom : Prénom :
Adresse : Ville :
Code postal : Mail :

Désignation du compte à débiter

IBAN : BIC :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Numéro ICS : FR43ZZZZ5475

Date :

Signature obligatoire

www.npa2009.org